

*ACCESSIBILITE DES EQUIPEMENTS, ESPACES,
SITES ET ITINERAIRES SPORTIFS*

RECUEIL NATIONAL

*POUR L'ACCESSIBILITE DES EQUIPEMENTS
SPORTIFS AUX PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP*

2013



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE



Pôle Ressources National



EDITORIAL

Les pratiques sportives des personnes en situation de handicap ne cessent de se développer, notamment grâce à des lieux de pratique de plus en plus accessibles. Il convient de poursuivre et d'encourager cette dynamique.

Pour cela, j'ai souhaité que les initiatives les plus abouties soient portées à la connaissance de tous. Le *Recueil national pour l'accessibilité des équipements sportifs aux personnes en situation de handicap*, proposé par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative et son Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH), témoigne ainsi de réelles avancées dans le domaine. Il ambitionne de les faire connaître pour mieux les partager.

Cet ouvrage présente divers équipements sportifs accessibles, issus d'initiatives remarquables et d'organisations originales. Les contributions sélectionnées proposent des solutions techniques innovantes, qui font appel à des matériels spécifiques et/ou des organisations humaines adaptées. Toutes ces réalisations favorisent pleinement l'accès des personnes en situation de handicap aux divers lieux de pratique sportive. Si elles contribuent grandement à l'autonomie et au confort de chacun, elles marquent également l'exemplarité du sport dans la recherche constante du « mieux vivre ensemble ».

Je souhaite donc que toutes ces réalisations éclairent et inspirent les futurs maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, gestionnaires et utilisateurs d'espaces sportifs, et que ces derniers puissent définir collégalement leurs projets d'aménagement, de construction ou de rénovation et d'accueil des sportifs en situation de handicap.

Je tiens aussi à remercier tous les contributeurs de ce recueil et, au-delà, l'ensemble des acteurs qui œuvrent au quotidien pour le développement de la pratique sportive des personnes handicapées. Que leur engagement et leur détermination soient salués et que leurs initiatives se multiplient au profit de tous !

Valérie FOURNEYRON
Ministre des Sports, de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Avant-Propos

Afin de constituer le Recueil national 2013 pour l'accessibilité des équipements sportifs aux personnes en situation de handicap, le Ministère chargé des sports et son Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH) ont lancé un appel à contribution du 10 avril au 30 juin 2013.

Celui-ci s'adressait aux maîtres d'ouvrages (collectivités territoriales), maîtres d'œuvres, gestionnaires et utilisateurs associatifs d'espaces sportifs. Tous les types d'équipements sportifs neufs ou existants pouvaient faire l'objet d'une contribution: établissements recevant du public (ERP), installations ouvertes au public, espaces, sites et itinéraires de pratiques sportives ou de loisirs, en milieu rural ou urbain et de toutes dimensions.

44 contributions ont été reçues par le PRNSH.

70% des contributions ont été présentées par des associations et 25% par des collectivités locales (5% par d'autres structures). 83% des contributeurs ont présenté un ERP (29% des contributeurs ont présenté un gymnase, 16% une base nautique, 13% un centre équestre, 11% une piscine, et 31% d'autres types d'équipements : stades, base de loisirs, aérodrome, etc.).

Après une pré-analyse par le PRNSH, les contributions ont été

examinées par un comité de sélection national composé de représentants du mouvement sportif (Comité Paralympique et Sportif Français - Fédération Française du Sport Adapté - Fédération Française Handisport), de spécialistes de l'accessibilité (Délégation Ministérielle à l'Accessibilité - Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques), d'associations nationales représentatives des personnes handicapées (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis UNAPEI – Association des Paralysés de France APF – Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France FAF - Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif UNISDA), de la Direction des Sports et du PRNSH.

Les contributions ont été analysées sur la base des informations transmises par les contributeurs et au regard des différents critères suivants : l'accessibilité de l'équipement sportif, le respect du principe de continuité de la chaîne de déplacement, l'effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées dans l'équipement, la formation à l'accueil et à l'encadrement des personnes handicapées, le matériel sportif adapté, l'innovation, la communication et la démarche de projet-concertation.

Le comité de sélection national a retenu 15 contributions présentant un intérêt particulier et/ou une originalité qui méritent une capitalisation, un partage d'expérience et une large diffusion auprès du mouvement sportif et de tous les acteurs de l'accessibilité.

Les partenaires du projet:



Sommaire

Aéro-club ASPTT « Côte de Nacre » - Handivol (14) : Avions équipés de commandes manuelles pour pilotes handicapés des membres inférieurs ...	1
Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (29) : Le centre aquatique AQUASUD	4
Club Nautique de Nice (06) : La base nautique	7
Comité Départemental Handisport du Tarn (81) : La base de loisirs des Etangs	10
Mairie de Villeneuve d'Ascq (59) : La salle multisports de la Contrescarpe	13
Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape (56) : La piscine et le gymnase du CMRRF de Kerpape	16
Centre Omnisports Pierre Croppet (25) : Le centre équestre, la piscine et le gymnase	19
Communauté d'Agglomération Saint-Etienne Métropole (42) : Le stade Geoffroy Guichard	22
Communauté de Communes du Jarnisy (54) : Le complexe aquatique AQUAPÔLE	26
Association Halt Enfance Loisirs Handicap (57) : Le snow-hall d'Amnéville-les-Thermes piste de ski indoor	30
Centre Hélène Borel (59) : Le centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle	32
Mairie d'Arques (62) : Le complexe gymnique d'Arques	36
Station Cévennes (34) : Le centre de pleine nature	38
CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées (31) : Le gymnase René Lavergne	42
L'Entente Family Stade de Reims Athlétisme (51) : Le complexe sportif Georges Hebert	45
Annexe - LISTE DES 44 CONTRIBUTEURS	

Aéro-club ASPTT « Côte de Nacre » - Handivol



Avions équipés de commandes manuelles pour pilotes handicapés des membres inférieurs

Les avions sont équipés de palonniers qui permettent de gérer la symétrie du vol par une action sur des pédales. Des commandes manuelles ont été ajoutées sur un avion de type « Rallye » afin de permettre aux pilotes handicapés des membres inférieurs de piloter en reproduisant par une action manuelle l'action sur la dérive de l'avion. Cette commande a été tout naturellement nommée « MALONNIER ». Le malonnier est complété d'une manette de gaz conjuguée et d'une commande des volets. Ces commandes dupliquées au malonnier assurent au pilote handicapé des membres inférieurs un pilotage en toute sécurité. Ce dispositif permet une complète prise en main de l'avion et l'obtention des différentes licences suivantes : Brevet de Base et PPL (Private Pilot Licence) sans aucune restriction pour leur détenteur. Les pilotes handicapés peuvent voler dans les mêmes conditions que les pilotes valides: emport de passagers, participation aux épreuves sportives, etc.



Accueil : handicaps moteurs et visuels
Activité : pilotage

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

Aéro-Club ASPTT « Côte de Nacre »
Route de Caumont
14650 CARPIQUET

CONTACTS

Tél: 02.31.08.29.02 - Mail: aspptcaen.aeroclub@orange.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Les locaux permettent la circulation des fauteuils roulants et des sanitaires accessibles ont été réalisés.

Accès à bord de l'avion: le Rallye est un avion dit « ailes basses ». Pour monter à bord, les pilotes handicapés des membres inférieurs doivent dans un premier temps se hisser sur l'aile, puis riper à bord.

La délivrance d'une licence d'accès est indispensable avant de pouvoir piloter seul à bord d'un aéronef. Il est vérifié que le pilote a la capacité d'effectuer cette manœuvre en toute autonomie et de quitter l'avion dans un délai raisonnable.

En cas de besoin, il existe dans la région caennaise un service de taxi-bus réservé aux personnes handicapées « MOBISTO » qui permet une grande souplesse de déplacements et de destinations.

L'aéroclub ASPTT « Côte de Nacre » a obtenu en 2005 le label « Valides – Handicapés, un sport ensemble » décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif de Basse-Normandie.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

Les pilotes en situation de handicap ont effectué en 2012 près de 45% des heures de vol du club. La pratique de vol « HANDI » se fait tout au long de l'année. Actuellement, 5 personnes ont une pratique sportive suivie et soutenue.

Les pilotes handicapés des membres inférieurs brevetés organisent chaque année des baptêmes de l'air au profit d'autres personnes handicapées qui ne peuvent pas prétendre devenir pilotes. En 2012, plus de 150 baptêmes ont été organisés notamment avec l'IEM d'Hérouville Saint Clair, l'ensemble des enfants (92) et leur encadrement ont ainsi pu bénéficier d'un vol.

Les pilotes en situation de handicap peuvent participer aux épreuves sportives organisées par le Comité Régional Aéronautique de Basse-Normandie (CRABN) et par la Fédération Française Aéronautique (FFA) : pilotage de précision, rallye aérien.

Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

La pratique pour les personnes en situation de handicap est proposée dans le club depuis maintenant 10 ans. Tous les bénévoles et l'encadrement du club sont par définition bien sensibilisés à la pratique sportive et à l'accueil des pilotes en situation de handicap (malvoyants et handicapés des membres inférieurs).



Communication

L'aéro-club et l'association des pilotes handicapés disposent de sites internet :

www.aeroclub-cotedenacre.fr
www.handivol.fr

Le dynamisme des pilotes handicapés retient fréquemment l'attention des médias qui ont effectué des reportages sur l'activité HANDIVOL à Caen (FR3 Basse-Normandie, Normandie TV, TF1, M6 - Reportages disponibles sur les sites)

L'activité fait régulièrement l'objet d'articles dans la presse locale (Ouest-France, Liberté Normandie, Tendances Ouest).

Des journées de découverte sont organisées chaque année auprès du public en situation de handicap.

Innovation

- L'équipement de l'avion qui permet le pilotage pour les personnes handicapées des membres inférieurs sera dans un avenir proche complété par un second dispositif qui permettra à des pilotes non-voyants d'obtenir des informations sur l'attitude de l'avion en vol par l'intermédiaire d'un « Voice-Flyer ». Cet équipement est en cours de test au sein du club avec la collaboration d'un élève pilote paraplégique et non-voyant. Le système est basé sur une application « Android » nommée GPS STATUS. En interne dans le club, des ingénieurs télécom ont développé une interface qui reprend les informations fournies par l'application pour les restituer sous forme vocale. Précision : les pilotes non-voyants sont toujours accompagnés d'un instructeur ou d'un pilote breveté qui garde la responsabilité du vol.

- Un avion JABIRU J430 à « ailes hautes » a été entièrement construit par les membres bénévoles de l'aéro-club. Il a effectué son premier vol le 23 mai 2012. En septembre 2012, il est passé en phase d'exploitation dans le club et la mise en place d'un malonnier est en cours de réalisation. L'accès à bord se fait dans les mêmes conditions que l'accès à un véhicule automobile, beaucoup plus aisé pour les personnes handicapées. Le Malonnier qui va équiper le JABIRU est un prototype entièrement développé par les bénévoles du club. Son installation est en cours de finalisation et les premiers essais en vol ont été réalisés avec succès. Après son installation débutera une phase d'homologation avant que les pilotes handicapés puissent l'utiliser en toute autonomie. La durée d'homologation est estimée entre 60 et 90 jours. Le JABIRU sera également équipé du « VOICE-FLYER ».



- Le club va se doter prochainement (avant la fin de l'année 2013) d'un « chariot transporteur d'avion radiocommandé ». Cet équipement autorisera les manœuvres au sol des avions en toute autonomie par les pilotes handicapés des membres inférieurs. Le chariot est un équipement en kit qui sera monté par les bénévoles du club. Il permettra par une action sur une télécommande d'aller saisir la roue avant de l'avion et de le déplacer (sortie et entrée dans le hangar). Le « chariot transporteur d'avion radiocommandé » permettra une totale autonomie des pilotes handicapés des membres inférieurs ; ils pourront ainsi, sans aide extérieure, sortir les avions, puis les rentrer à la fin des vols.

Démarche de projet

L'activité avait été créée en Basse-Normandie en 1994 à Bagnoles de l'Orne sur le modèle de l'aéro-club des Mureaux (78). L'ouverture de cette activité en Basse-Normandie a été saluée par différents interlocuteurs institutionnels (DRJSCS) et collectivités territoriales (Mairie de Caen, Conseil Général du Calvados, Conseil Régional de Basse-Normandie).

L'activité s'est recentrée à Caen en 2003 afin de toucher un plus grand nombre de personnes. L'activité n'est actuellement disponible que dans 7 clubs en France.

De nouvelles opportunités sont maintenant disponibles afin de développer l'activité. La fondation de l'Aéro-Club de France propose des bourses de pilotage afin d'aider les élèves pilotes à financer leur formation.

Localement, le Normandy Air Club (NAC) distribue chaque année 5 bourses de 5000 euros chacune. Pour 2013, le NAC réserve une de ces bourses à un jeune en situation de handicap.

Une formation complète (Private Pilot Licence) coûte près de 7000 euros. La FFA aide tous les jeunes de moins de 21 ans à hauteur de 1600 euros.



Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

Le vol à moteur est une activité onéreuse. Or, le public en situation de handicap dispose souvent de ressources significativement moins importantes que le reste de la population. L'aéro-club doit trouver des moyens pour maîtriser les coûts.

Les pistes explorées ont mené notamment à former des bénévoles à la maintenance du parc avion.

Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud

Centre Aquatique AQUASUD



A l'entrée de la ville de Pont l'Abbé, le Centre AQUASUD est un équipement équipé pour de multiples activités : toboggan de 58 m, bassin ludique d'apprentissage, rivière à courant, pataugeoire, bassin 5 lignes, jardin aquatique de 6 mois à 3 ans, aquagym, apprentissage de la natation, aquagym adaptée, animations nautiques, etc.

La Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, propriétaire de l'équipement, souhaite être exemplaire en matière d'accessibilité aux personnes handicapées. Aussi, le parc aquatique AQUASUD permet d'accueillir l'ensemble de la population quel que soit son âge, sa capacité physique, sa catégorie socio-professionnelle.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels
Activités : natation, activités aquatiques

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

PARC AQUASUD PAYS BIGOUDEN SUD
17 rue Raymonde Folgoas Guillou - CS 82035
29122 Pont l'Abbé

CONTACTS

Tél. : 02.98.66.00.00
Mail : c.caummaut@cc-pays-bigouden-sud.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Le Centre AQUASUD dispose de deux places de stationnement adaptées au plus proche de l'entrée de la piscine. Les cheminements extérieurs sont sans obstacles à la roue. Des bandes podotactiles ont été installées pour sécuriser le passage piétons sur la zone même du parking. Les poteaux ont été contrastés en couleur en partie haute pour aider à leur repérage.

Le balisage du parcours depuis la desserte de bus (bus aménagé handicap) est actuellement en projet.

L'entrée principale est dotée de portes automatiques (avec bandes de couleur sur les parois vitrées). Le comptoir accueil/billetterie est adapté pour une approche et une utilisation en fauteuil. Une boucle magnétique est disponible à l'accueil. Un miroir a été installé face au comptoir d'accueil pour mieux repérer une personne qui pourrait être en « besoin d'accompagnement ».

Le site dispose d'un fauteuil de bain pour faciliter le cheminement depuis les vestiaires jusqu'aux bassins. L'utilisateur peut également utiliser son propre fauteuil pour accéder au bassin s'il veut limiter les transferts (ceux-ci sont assurés si nécessaire par les maîtres nageurs sur demande).



Le tripode d'accès aux vestiaires et aux bassins dispose d'un passage réservé à proximité immédiate; ce dispositif est actionné par l'agent d'accueil. Les cheminements intérieurs sont larges et sans obstacles à la roue. Un protocole de fonctionnement du fil d'Ariane a été défini avec l'association des auxiliaires d'aveugles de Quimper – des repères au sol ont ainsi été installés.



Toutes les cabines sont mixtes. 4 cabines comportent le pictogramme fauteuil, dont une qui permet la fixation d'une barre et d'une assise sur un support solide. Les cabines sont de dimensions de 140 x 160 avec décroché mais la rotation est possible avec

manœuvre (test concluant avec fauteuil).

Les casiers numérotés en relief sont à ouverture par digicode (1 agent d'accueil est présent en permanence dans les vestiaires pour aider si nécessaire).

Le pédiluve est en pente douce et permet le passage des personnes en fauteuil et à mobilité réduite.

Le site dispose de matériel (fixe et mobile) de mise à l'eau ou d'aide à la baignade:

- Le grand bassin est doté d'un élévateur hydraulique;
- Le bassin ludique est accessible par escalier avec barre de maintien (3 longues marches mais dont la hauteur va crescendo), cet escalier est éventuellement praticable en fauteuil de bain mais avec accompagnement).



Une assistance humaine à la mise à l'eau peut être assurée par les maîtres nageurs si nécessaire.



L'établissement peut mettre à disposition un système d'aide à l'audition pour les personnes malentendantes (Kit Accueil).

Une attention particulière a été portée sur les contrastes de couleurs et la signalétique (claire et explicative), ce qui fait de cet établissement un lieu clair et agréable pour tous et particulièrement pour les personnes handicapées mentales.

Un agent d'accueil est présent en permanence dans les vestiaires.

Les personnes déficientes visuelles peuvent, si elles le souhaitent, faire une visite préalable de l'établissement (accompagnées par un personnel) afin d'y accéder ensuite en autonomie. Le gardiennage des chiens-guide est assuré à l'accueil (derrière le comptoir) pendant toute la pratique de leur maître.

Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

L'établissement est accessible à tous les types de handicap pendant les heures d'ouvertures au public.

Des cours spécifiques ont été mis en place afin d'offrir une activité aquatique adaptée et individualisée. Les créneaux réservés sont le lundi de 16h à 17h en période scolaire avec un accueil préalable dans le hall et si besoin une pré-visite par le chef de bassin responsable du volet handicap sur le site.

Un temps calme est proposé après la séance afin de faire le bilan et de trouver les aménagements nécessaires pour l'amélioration des séances futures.

Les cours proposés sont de l'aquagym en musique avec du matériel varié, de l'aquabike (en fonction des handicaps), de la natation.

2 MNS sont présents lors de ces séances.



Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Le personnel de direction, les agents d'accueil et les animateurs sportifs sont très sensibilisés au handicap. Ils sont informés sur les spécificités de ces usagers et sensibilisés à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes sur site (accueils déjà réalisés + suivi de sessions de sensibilisation + formations continues spécialisées pour les animateurs sportifs).

La formation des saisonniers est réalisée en interne par le personnel permanent et par des supports divers.

Une personne est référente pour l'accueil sur site et les demandes spécifiques (groupes notamment).

Communication

Le Centre a réalisé un dépliant avec des informations sur l'accueil des personnes handicapées et communique également sur son site internet.

L'établissement est référencé sur le site:

www.cornouaille-accessible.com

Innovation

La piscine AQUASUD est un établissement proposant des cours d'aquagym en musique pour les personnes en situation de handicap. Ces cours sont très ludiques et permet un travail de motricité douce hors charge efficace.

Pour les non-voyants : l'utilisation de la musique et des noms de code pour les exercices permet un travail de mémorisation et de coordination en musique (rythmes, enchaînements).



Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

Le chef de bassin en charge de ce dossier veille au développement de ce projet dans la limite des créneaux disponibles. Il assure également le suivi de la formation des personnes encadrantes.

L'établissement poursuit comme objectif de développer un accueil personnalisé pour tous en favorisant l'autonomie et la mixité des pratiques.

Club Nautique de Nice

Base Nautique



Le Club Nautique de Nice est situé à l'entrée même du port de la ville. L'accessibilité concerne les sections aviron et voile. Toutes les formes de handicap sont concernées, le club dispose d'un aviron « quatre barré » (sièges spécifiques) et d'un voilier « ECHO 90 » conçu par l'architecte Jacques Fauroux pour accueillir des personnes handicapées.

Une collaboration étroite entre le Club Nautique et des partenaires institutionnels (notamment le Conseil Général des Alpes Maritimes) a permis la mise en place d'une structure fonctionnelle intégrée dans un existant où désormais chaque sportif, valide ou handicapé peut se sentir à l'aise pour pratiquer une activité sportive.



Accueil : handicaps moteurs et intellectuels
Activités : voile et aviron

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

CLUB NAUTIQUE DE NICE
50 bd Franck Pilatte
06300 NICE

CONTACTS

Tél. : 04.93.89.39.78
Mail : clubnautiquenice@wanadoo.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Un arrêt de bus desservi par trois lignes de bus se situe à proximité immédiate du club nautique. Le club se trouvant en contrebas de la route, un ascenseur (aux normes) a été construit par le Conseil Général permettant de descendre de la route jusqu'au niveau du club. Ensuite, un chemin balisé (peinture bleue + bandes sonores) de 20 m mène aux vestiaires, douches et sanitaires adaptés.

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder au niveau « zéro » du club grâce à une rampe équipée d'une main-courante. Un autre chemin balisé (15m) mène jusqu'à un élévateur permettant d'accéder au quai d'embarquement. Ces cheminements ont été libérés de tout obstacle et garantissent ainsi à toute personne handicapée l'accès à l'aire d'embarquement.

La base nautique répond désormais aux normes d'accessibilité en vigueur, ce qui va lui permettre de poursuivre et de développer la pratique des personnes handicapées dans les meilleures conditions.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

Actuellement, le club nautique de Nice accueille des personnes handicapées moteur et des personnes déficientes intellectuelles sur des créneaux spécifiques pour des sorties voile cinq demi-journées par semaine : quatre pour les personnes handicapées mentales et une pour les personnes handicapées moteur. En moyenne, 6 personnes handicapées par séance plus leurs accompagnateurs participent aux activités. Les sorties se font sur le voilier ECHO 90 avec un moniteur. Aucune pratique mixte n'est encore mise en place mais le club a l'intention d'acquérir des voiliers MINIJI pouvant être utilisés indifféremment par des personnes handicapées et des personnes valides.

Formation

Toutes les personnes chargées de l'accueil et de l'encadrement ont reçu une formation spécifique auprès du Comité Handisport des Alpes-Maritimes pour mener à bien les sorties voile avec les personnes handicapées.

Matériel adapté

Le club nautique dispose d'un aviron « quatre barré » (en cours d'aménagement avec des sièges spécifiques) et d'un bateau ECHO 90 conçu pour pouvoir accueillir des personnes handicapées qui peuvent monter à bord en fauteuil roulant, des sangles ayant été installées pour les amarrer.

Innovation

La principale innovation portée par le club est la démarche d'intégration des personnes handicapées. L'acquisition prochaine de MINIJI utilisables par tout pratiquant (valide ou handicapé) en est la meilleure preuve et témoigne de la volonté de poursuivre cette démarche d'intégration.

Démarche de projet

La démarche du club s'intègre pleinement dans le dispositif HANDIVOILE initié par le Conseil Général des Alpes Maritimes (06) et a été menée en partenariat avec le Conseil général, la Ligue de voile PACA et le Comité départemental de Voile 06. Le Conseil Général a rétrocédé un local (dit vivier véran) appartenant au club et a financé sa réhabilitation et sa mise aux normes d'accessibilité : rampes, sanitaires, vestiaires, douches, etc. Le club nautique a également bénéficié de financements CNDS pour sa mise en accessibilité. L'objectif du club est d'arriver à plus de mixité entre personnes handicapées et personnes valides.

Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

Les principales difficultés rencontrées ont été de trouver les financements pour rénover le local et installer l'ascenseur d'accès au quai d'embarquement. Le principal point de vigilance sera de maintenir en bon état de fonctionnement cet ascenseur dans un environnement marin. Le contrat de maintenance mis en place devrait cependant éviter ce souci.



Comité Départemental Handisport du Tarn

Base de loisirs des Etangs

Au cœur du Tarn, la base de loisirs des Etangs (80 Hectares) gérée par la Communauté de Communes de Sor et Agout est un environnement naturel propice à la découverte d'activités sportives et handi-sportives.

Des cheminements accessibles à tous permettent de se balader en toute simplicité le long des différents lacs présents sur le site. Cette base de loisirs proposent différentes activités: la voile, l'handi-voile, le VTT, le BMX, l'équitation, etc.

La base de loisirs des Etangs accueille également le siège du Comité Départemental Handisport du Tarn.

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DU TARN

Base de Loisirs des Etangs

81710 SAIX

CONTACTS

Tél. : 05.63.59.32.48

Mail : cd81@handisport.org



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels
Activités : voile, tricycle, tandem, tir sportif, handbike, basket-fauteuil, fauteuil tout terrain, joëlette, tir à l'arc



Base de loisirs des Etangs

Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

La base de loisirs se situe sur un axe très fréquenté (Castres- Revel) et desservie par un arrêt de bus à quelques centaines de mètres. Plusieurs parkings sont disponibles et accessibles.

La base de loisirs est destinée à tous. Ainsi, environ 6 km de cheminements ont été aménagés pour permettre aux personnes en situation de handicap de circuler le long des différents lacs jusqu'aux clubs sportifs présents sur le site (voile, VTT, handisport, centre équestre, etc.). Les déplacements sont également possibles grâce à un minibus accessible à tous.

Un aménagement a été réalisé pour rendre accessibles des vestiaires et des sanitaires adaptés.

Une zone d'embarcation a été conçue pour permettre aux personnes handicapées de pratiquer des activités nautiques. Un ponton et un système de potence ont été installés pour faciliter les transferts (fauteuil / bateau - bateau / fauteuil). Cet espace d'embarquement, le ponton, ainsi que la potence sont des aménagements uniques en Midi-Pyrénées et permettent ainsi la pratique de la voile à toutes les personnes handicapées.



Ce site de voile a été labellisé en 1998 par la Fédération Française de Voile et la Fédération Française Handisport comme site pilote pour le développement des activités sportives à destination des personnes en situation de handicap.



La base de loisirs des Etangs est labellisée Tourisme et Handicap pour 3 types de handicap (moteur, auditif, mental).

Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

La base de loisirs accueille différentes activités sportives à destination des personnes en situation de handicap.

En 2013, le club de voile « Voile Handi-Valide » comprend 51 licenciés dont 10 licenciés en situation de handicap.

La pratique du handbike, de la joëlette et bien d'autres activités sportives accessibles sur le site (tir sportif, tir à l'arc et course d'orientation, etc.) sont possibles grâce au Comité Handisport du Tarn qui compte aujourd'hui 270 licenciés.



Outre les pratiquants handisport, le public issu de la Fédération Française du Sport Adapté vient régulièrement sur ce site.

Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

La base de loisirs dispose de plusieurs personnes sensibilisées et formées à l'encadrement de personnes présentant un handicap qu'il soit physique, sensoriel ou mental.

Le Comité Départemental Handisport du Tarn dispose d'un salarié employé en tant que Conseiller Technique Handisport titulaire d'un master STAPS en Activités Physiques Adaptées et d'une licence Professionnelle en Activité Physique de Pleine Nature.



Un éducateur sportif voile titulaire d'un Brevet d'Etat qui officie sur la base a également obtenu un Certificat de Qualification Handisport (CQH).

Matériel adapté

Différents matériels peuvent être mis à disposition des pratiquants handicapés, notamment: 3 handbikes, 2 joëlettes, plusieurs bateaux : 12 MINIJ, 1 ACCESS, 1 bateau collectif, des fauteuils sports, 2 Fauteuils Tous Terrains (FTT), 2 carabines lasers, 2 tricycles, 1 vélo tandem, des canoë-kayak, etc.

La potence de mise à l'eau fonctionne à l'énergie solaire !



Communication

La base de loisirs communique par plusieurs biais, notamment:

- Les livrets Tourisme Handicap du Comité Départemental du Tourisme.
- Un périodique annuel édité par la Communauté de Communes de Sor et Agout dans lequel sont recensés les événements marquants de l'année ainsi que ceux à venir.
- Un périodique édité par la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI).

Démarche de projet

La Communauté de communes et différents partenaires ont travaillé ensemble à la réhabilitation du site et à la réalisation des aménagements d'accessibilité.

Les travaux d'accessibilité se font en collaboration entre le service technique de la Communauté de communes et le Comité Départemental Handisport du Tarn.

Les partenaires financiers principaux sont notamment: le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat.



Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

A l'origine du projet, la principale difficulté était de faire changer les mentalités sur les personnes en situation de handicap, notamment sur leurs possibilités de pratique sportive. Il apparaît nécessaire de réussir à garder une cohérence tout au long du projet avec les différents acteurs.

Les principaux facteurs de réussite sont:

- La bonne entente entre les divers acteurs présents sur le site;
- La volonté des instances décisionnaires du site;
- Le dynamisme des acteurs engagés qui sont sensibilisés et formés à l'encadrement des personnes en situation de handicap;
- La logique de territoire et la configuration de la base.

Mairie de Villeneuve d'Ascq



Villeneuve d'Ascq

Salle multisports de la Contrescarpe

Depuis plus de 40 ans, dès le début de la construction de la ville nouvelle, Villeneuve d'Ascq a pris en compte la question du handicap dans la vie quotidienne. A ce jour, on différencie peu les aménagements pour les personnes à mobilité réduite de ceux réalisés pour le tout public avec une volonté de penser davantage au confort de tous plutôt que de se cantonner à des aménagements strictement catégoriels.

La ville de Villeneuve d'Ascq a procédé à la réhabilitation et la mise en conformité de la salle multisports de la Contrescarpe dont l'état ne permettait plus le bon déroulement des activités sportives pour les différentes associations et les établissements scolaires.

Outre l'utilisation de matériaux répondant aux critères de Haute Qualité Environnementale (HQE), le nouvel aspect du bâtiment lui confère une meilleure visibilité extérieure et une intégration réussie dans le paysage urbain.

Ce bâtiment d'une surface de 869 m² (type B) s'est offert une toute nouvelle distribution: une entrée de salle unique donnant sur un hall optimisé l'espace tout en permettant une circulation fluide entre les vestiaires-douches et l'aire de jeu.

La salle a véritablement été aménagée pour une pratique Sport et Handicaps. L'accessibilité s'est vue totalement repensée pour une facilité d'accueil totale. Un nouveau tracé permanent bleu et orange a été créé pour la pratique du foot-fauteuil.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels

Activités : foot-fauteuil, basket-fauteuil, torball, volley -assis

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ,
Place Salvador Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03.20.91.75.56

Contact mail (Office Municipal des Sports): oms.va@orange.fr

Tél.: 03.20.98.69.66



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

UN LIEU ACCESSIBLE: La loi du 11 Février 2005, dans son article 45, mentionne la chaîne de déplacement qui comprend: le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur inter modalité. Pour y parvenir, la ville de Villeneuve d'Ascq est attentive à donner de la cohérence à la chaîne du déplacement. Lorsque la ville travaille sur l'accessibilité d'un équipement, elle sollicite les services de Lille Métropole Communauté Urbaine afin d'améliorer la voirie et l'arrêt de bus à proximité de l'équipement. C'est dans le cadre de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) que des propositions sont faites.

Ainsi, la salle de la Contrescarpe, comme les autres équipement sportifs de la ville, est desservie par un réseau de bus accessible à proximité. Dans le respect de la loi de 2005, les aménagements suivants ont été réalisés:

- signalétique de la porte d'entrée en couleur (entrée / sortie);
- accessibilité du cheminement dans la salle (d'un niveau à l'autre);
- portes et murs de couleurs vives;
- vestiaires et douches des arbitres adaptés;
- accessibilité des douches (siège de douche, barre d'appui, robinetterie);
- robinetteries adaptées et siphons en retrait des lavabos;
- hauteurs des équipements (poubelles);
- choix des couleurs en fonction des différents espaces;
- porte-manteaux et téléphone à hauteur adaptée;
- local avec prises électriques pour recharger les batteries des fauteuils de sport.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

L'équipement sportif est partagé par plusieurs clubs sportifs, associations et scolaires:

- Un collège, deux écoles élémentaires, un centre social à proximité, quatre clubs sportifs et un IEM;
- Deux associations sportives issues des IME utilisent la salle pour leur entraînement de foot-fauteuil d'une durée de 2h30 trois fois par semaine;
- Six équipes de foot-fauteuil évoluent au niveau régional et national et 40 joueurs s'entraînent régulièrement.

Les jeunes de l'IEM et du centre social jouxtant la salle se croisent régulièrement sur le site. Cette proximité est à l'origine du projet « Handivalides » : une semaine riche en rencontres sportives et échanges avec les jeunes valides et handicapés.



Matériel adapté

Du matériel pédagogique est disponible dans la salle qui est également équipée d'un local pour stocker les fauteuils électriques et pour recharger leurs batteries.



Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Les éducateurs sportifs de la ville intervenant dans les écoles ont été formés à l'accueil des personnes handicapées. Cette formation alterne des parties théoriques et pratiques.

Pour la partie pratique, il s'agit de mises en situation sur des ateliers sportifs dans un IME afin de comprendre la diversité des types de handicap et des types de compensations à mettre en place. L'Office Municipal des Sports dispose d'une malle pédagogique contenant du matériel pour simuler la cécité, surdité et l'immobilité des membres ainsi que du matériel pour la pratique d'activités physiques adaptées. Elle est mise à disposition des éducateurs sportifs de la ville pour sensibiliser les scolaires aux différents handicaps en les mettant en situation.

L'office municipal du sport (OMS) a également organisé une formation de sensibilisation au handicap afin de développer et d'améliorer l'accueil des sportifs handicapés dans les clubs.



Pôle Ressources National Sport et Handicaps

Innovation

La ville s'inscrit dans l'esprit de la démarche HQU (Haute Qualité d'Usage). Cette démarche prend en compte l'usage universel dès la conception d'un bâtiment quel qu'il soit. Tout en respectant les normes de construction et la loi sur l'accessibilité, des aménagements complémentaires sont préconisés afin de permettre à chacun d'accéder aux équipements quelles que soient ses capacités physiques, sensorielles, intellectuelles ou son degré d'autonomie. Ainsi, la ville a réalisé une plaquette d'informations donnant des conseils d'aménagement pour ceux qui ont des projets de construction ou de rénovation de leur habitat.

Cette plaquette a été éditée à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat pour le logement des personnes en situation de handicap le 1er Février 2013 sous l'impulsion de la ville. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Démarche de projet

La ville communique sur son site internet et sur le site de l'Office Municipal du Sport. Des pages sont dédiées au Sport et Handicaps dans le Guide des Sports annuel. Enfin, SPOR'AMA est le journal des sports trimestriel villeneuvois avec une rubrique Sport et Handicaps dans chaque édition.



Salle multisports de la Contrescarpe



Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

La principale difficulté est de mettre en relation les différents services et entités concernés pour assurer notamment la plus grande cohérence de la chaîne de déplacement.

La concertation avec les usagers est au cœur des préoccupations de la ville lors des projets de construction ou de rénovation des équipements.

Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape

La piscine et le gymnase du CMRRF de Kerpape

Situé dans un parc de 35 hectares en bord de mer, le Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape accueille des patients adultes et enfants nécessitant des soins de rééducation/réadaptation dans le cadre d'une hospitalisation à temps plein, à temps partiel de jour ou de traitements ambulatoires. Le savoir-faire et l'expérience de ses professionnels, conjugués à un plateau technique performant confirme sa vocation de Centre de Ressources en Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles, en articulation avec les structures de court séjour en amont et médico-sociales en aval.

Le Centre de Kerpape met à disposition des patients de l'établissement et des associations sportives en lien avec la santé, une piscine de 600 m² d'eau de mer chauffée à 33°C et un gymnase de 1200 m² permettant la pratique du basket, du foot fauteuil, de la sarbacane, du tir à l'arc, du tennis de table, etc.

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

CMRRF DE KERPAPÉ
BP 78

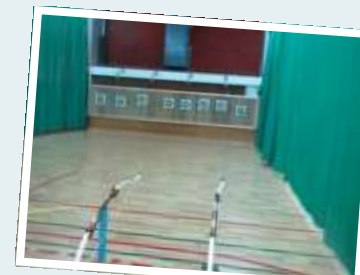
56 275 PLOEMEUR CEDEX
Tel : 02 97 82 60 60

CONTACTS

Dominique BARDOU
Tél. : 02.97.82.62.01 Mail: dbardou@kerpape.mutualite56.fr



Accueil : handicaps moteurs, visuels, auditifs, intellectuels ou personnes souffrant de troubles psychiques ou de maladies dégénératives
Activités : natation, tennis de table, badminton, basket fauteuil, basket, foot fauteuil, tir à l'arc, sarbacane



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

La piscine du CMRRF de Kerpape est accessible via le transport « PMR » de la Ville de Lorient. Les baigneurs peuvent être déposés à l'accueil de l'établissement situé à 30 mètres de l'entrée du vestiaire piscine. La piscine du CMRRF de Kerpape est composée d'un bassin de 600 m² (37m x 18m) d'une profondeur de 40 cm à 170 cm. Elle comprend un couloir de marche à contre-courant, une rampe d'accès, un lève-personne électrique, une baignoire, des jets d'hydro-massage. Le vestiaire, les douches, les plages et le bassin sont accessibles depuis l'accueil de l'établissement avec parkings réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR). L'ensemble de l'équipement a été conçu pour permettre l'accès aux grands handicapés : tétraplégiques hauts, myopathes, maladies neurologiques, etc. Les aides soignants assurent l'accueil et l'accompagnement des baigneurs, de la simple assistance jusqu'à



l'accompagnement des baigneurs les plus dépendants. Le trajet vestiaire-bassin s'effectue soit en fauteuil soit en « chariot plat » pour permettre le meilleur confort possible.

Le bassin principal est équipé de multiples barres d'appui facilitant la motricité des baigneurs en situation de handicap.

La température de l'eau (33°C) a été choisie pour éviter le refroidissement des usagers souffrant de problèmes de thermorégulation (myopathes et tétraplégiques notamment).

Le gymnase du CMRRF de Kerpape est également accessible via le transport « PMR » de la Ville de Lorient. Les pratiquants peuvent être déposés à l'accueil de l'établissement situé à 100 mètres de l'entrée du gymnase. L'accès se fait par des galeries chauffées et avec des pentes inférieures à 5%.

Le gymnase du CMRRF de Kerpape est composé d'un terrain de basket (28m x 15m) utilisé pour la pratique du foot-fauteuil électrique et pour le basket-fauteuil. Le parquet a été le support retenu lors de la rénovation du sol en 2013 pour ses qualités de roulage après essais de nombreux autres revêtements de sol. Le gymnase dispose également d'un pas de tir à l'arc, de deux pas de tir à la sarbacane, d'un espace de tennis de table, d'un espace de réentraînement à l'effort, d'un espace d'autonomie fauteuil permettant le travail en 2 roues et le franchissement d'obstacles, de salles de stockage du matériel.



Des toilettes et douches adaptées sont à disposition à proximité immédiate du gymnase. L'accès au gymnase se fait par une longue rampe ouverte sur le gymnase, utilisée par les patients adultes et enfants de l'établissement qui se rendent sur le plateau de rééducation. Le gymnase permet également un accès direct au parc de 33 hectares avec un enrobé parfaitement lisse. Les départs des sorties handbikes et tricycles couchés se font directement à partir du gymnase vers le parc et les sentiers de la commune de Ploemeur. Les usagers de l'établissement accèdent soit de manière autonome à la piscine et au gymnase, soit ils peuvent bénéficier d'un agent d'accompagnement de l'établissement.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

Les utilisateurs de la piscine et du gymnase sont les patients de l'établissement, les anciens patients munis d'un certificat médical, des membres des associations du Pays de Lorient en lien avec la santé (Cœur et santé ; association de fibromyalgies, association Handisport), des établissements de santé (FAM, SESSAD, EPSM, MAS, Foyers de Vie, Maisons de retraite) et du Football Club de Lorient. Des initiations plongée et kayak sont également organisées dans le bassin. La fréquentation hebdomadaire de la piscine est de 900 personnes environ.

Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Au vestiaire piscine, des aides-soignants (4,5 ETP) sont chargés de l'accueil, du déshabillage, de la douche et de l'accompagnement des patients dépendants sur les plages de la piscine. Côté bassin, 2,1 ETP titulaires d'un Brevet d'Etat Natation (dont un titulaire d'une licence STAPS APAS) sont chargés de la surveillance du bassin, de l'enseignement de la natation, de séances d'aquagym, du perfectionnement natation, des séances de Palmes Masque Tuba des patients pris en charge dans l'établissement : blessés médullaires, amputés, brûlés, cardiaques, insuffisants respiratoires, rachialgiques chroniques, patients relevant de la traumatologie, IMC, traumatisés crâniens, myopathes, sclérosés en plaques, etc. Les kinésithérapeutes de l'établissement utilisent également la piscine pour un travail de rééducation analytique.

Au service des sports du gymnase, 3,65 ETP enseignants A.P.A.S (titulaires d'un master STAPS APAS) prennent en charges les patients de tous les services de l'établissement sur une vingtaine d'activités sportives support. Ils bénéficient d'une formation continue et participent régulièrement à des congrès en tant qu'intervenants ou formateurs. L'établissement a accueilli pendant de nombreuses années les stagiaires BEESAN sur un module d'une semaine s'intéressant au handicap. Le Centre organise également de nombreuses sensibilisations au handicap par l'accueil de classes des écoles primaires et collèges du Pays de Lorient.

Matériel sportif adapté

Le vestiaire piscine est équipé d'un lève-personne, de 15 fauteuils-douche adaptés aux différentes morphologies, de 6 lits plats pour les patients les plus dépendants, de plans de change pour les enfants, de douches avec douchettes et mitigeurs, de plans pour faciliter le transfert en autonomie de certains patients. Les maîtres nageurs ont un large choix de matériels pédagogiques standards et spécifiques : nénuphars, collerettes pour les tétraplégiques hauts, prothèses avec palmes spécifiques pour les amputés, et également du matériel pédagogique plus standard : palmes, masques, tubas, bouées, frites, etc.



Les enseignants A.P.A.S, quant à eux disposent de: 20 fauteuils de foot-fauteuil, un lève-personne, 10 fauteuils de basket, 4 handbikes, 1 stricker, 3 tricycles couchés, 4 potences de sarbacane, 1 potence de tir à l'arc, un décocheur, 2 kits de boccia, 1 zone d'autonomie fauteuil, des raquettes de tennis de table avec adaptations suivant les besoins, des kits de pédales spécifiques, des tapis de marche spécifiques, des ergocycles à bras et jambe, etc.

En termes d'innovation, le Centre a participé à la conception du Nénuphar (aide technique facilitant le mouvement aquatique des enfants atteints de paralysie cérébrale).



Communication

Le centre de Kerpape organise régulièrement des ½ journées découvertes du service des sports. Au programme: découverte d'une activité que le Centre ne met pas en place de manière régulière (exemple : rugby fauteuil, escrime, aides techniques roulantes, etc.).

Le centre participe également à la vie associative locale: organisation de journées de championnats de France de Foot-fauteuil électrique (Division 1 et National); organisation de la coupe de Bretagne de Foot-fauteuil Electrique; organisation de phase de la coupe de France de Foot-Fauteuil Electrique; accueil d'évènements en lien avec le Comité départemental et régional Handisport; organisation d'un triathlon pour 150 à 200 enfants chaque année avec le club de Triathlon de Ploemeur; participation à l'organisation du Trail de Landudal depuis 2004 au profit du service des sports du Centre de Kerpape.

Démarche de projet

Chaque patient est accompagné dans la construction de son projet sportif post-rééducation avec pour certaines pathologies la mise en place d'ateliers d'éducation thérapeutique.

Le Centre envisage la rénovation de la piscine en 2016-2017 et va conduire ce projet en réévaluant les besoins internes à l'établissement mais également les besoins des autres établissements de santé du Pays de Lorient, des associations sportives en lien avec le handicap, et des autres piscines associations d'utilisateurs du pays de Lorient. Un groupe de travail sera constitué fin 2013.

Difficultés rencontrées et facteurs de réussite

Des équipements sportifs de grande taille (1200 m² pour le gymnase et 600 m² pour la piscine) représentent un coût élevé de fonctionnement et d'investissement pour un établissement de santé. Un accompagnement financier sera indispensable pour pouvoir continuer à faire profiter de ces équipements le plus grand nombre de personnes en situation de handicap.

Centre Omnisports Pierre Croppet

Centre équestre, piscine, gymnase



L'objectif du Centre Pierre Croppet a toujours été de permettre la rencontre entre personnes en situation de handicap et personnes valides par le biais de l'activité sportive, notamment par son action auprès des plus jeunes. Ce centre ouvert à tous se veut avant tout le carrefour des différences et de la diversité. L'association est par ailleurs toujours administrée par des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel. Elle propose des activités physiques, sportives et socio-culturelles aux personnes en situation de handicap dès le plus jeune âge au sein d'une structure ouverte à tous en vue de faciliter leur insertion sociale. Cette vocation résulte de la donation de 5 hectares de terrain par la famille Croppet à la Ville de Besançon sous réserve d'accueillir sur ces terres une association dédiée à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

L'association dispose d'un centre équestre, d'une piscine et d'un gymnase (270 m²) entièrement adaptés à l'accueil des personnes handicapées et supports d'activités pour plusieurs associations sportives locales.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels
Activités : équitation, attelage, natation, aquagym, badminton et autres activités de loisirs

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

CENTRE OMNISPORTS PIERRE CROPPET

11 Route de Gray

25000 Besançon

CONTACTS

Tél. : 03.81.47.42.50 Mail: copcbesancon@wanadoo.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

L'accès à l'établissement des personnes en situation de handicap (mobilité réduite et handicap visuel) de Besançon et de son agglomération est possible grâce au système de transport Evolis et ses bus adaptés mis à disposition des personnes aux tarifs ordinaires des bus de ville.

L'accès au centre équestre est de plain-pied sans obstacles particuliers pour accéder aux écuries (chevaux et poneys), à la sellerie et aux deux manèges. Deux petites marches qui empêchaient auparavant l'accès aux espaces extérieurs ont été corrigées par la fabrication d'une rampe par un agent d'entretien. Le centre équestre est équipé de matériels d'aides à la monte (lève-personne).



L'accès au bâtiment « gymnase – piscine » en fauteuil se fait par l'entrée centrale au rez-de-chaussée. Un ascenseur est disponible pour accéder au gymnase (1er étage) et à la piscine (sous-sol).

Au sous-sol, les usagers ont accès à des vestiaires et des sanitaires adaptés équipés de barres de maintien et d'une table d'habillage si besoin. L'accès au bord du bassin se fait si nécessaire à l'aide d'un fauteuil mis à disposition par l'association. La température de l'eau est de 32°C apportant un confort de pratique pour les personnes à mobilité réduite.

Le centre dispose également de pictogrammes de communication pour les personnes handicapées mentales (ex: pictogramme: comment je me sens aujourd'hui ?).

Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

Au cours de la saison 2011 – 2012, l'association a accueilli au centre équestre 8 groupes d'environ 4 personnes soit 32 personnes en situation de handicap issues d'institutions spécialisées sur un créneau hebdomadaire régulier à l'année.

15 personnes en situation de handicap ont pratiqué l'équitation au centre à titre individuel.

25 groupes d'environ 6 personnes soit 150 personnes en situation de handicap ont fréquenté le bassin dans le cadre de créneaux hebdomadaires. 12 autres personnes en situation de handicap ont bénéficié régulièrement de séances individuelles. 4 enfants en situation de handicap sont accueillis au sein de l'accueil de loisirs. L'établissement accueille aussi d'autres associations sportives portant une attention particulière à l'accueil des sportifs en situation de handicap tel que le club de tir à l'arc de la Décoche bisontine.



Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

En équitation, les deux moniteurs du Centre sont titulaires d'un Brevet d'Etat mais ont également obtenu un brevet fédéral d'équitation adaptée. En natation, les deux moniteurs permanents sont également Brevet d'Etat dans leurs disciplines mais aussi titulaires d'une licence STAPS en activités physiques adaptées ou en éducation motricité.

Pour le développement des activités de badminton adapté, un des maîtres nageurs est également titulaire d'un Brevet d'Etat en badminton et a bénéficié de la formation « brevet fédéral badminton adapté » en vue de se spécialiser davantage dans l'enseignement de la pratique des personnes en situation de handicap. Le personnel d'entretien est également sensibilisé au handicap par des temps d'information/formation organisés en interne.



Matériel adapté

En équitation, le centre dispose d'une estrade pour faciliter la montée à cheval, d'un lève-personne pour les pratiquants plus lourdement handicapés et d'une double selle permettant aux personnes d'être accompagnées dans leur pratique.

La piscine dispose d'un fauteuil roulant en titane facilitant l'accès au bassin, d'une table à langer pour adultes et de deux tabourets dans les douches pour les personnes ne pouvant pas se tenir debout.



Innovation

Le Centre bénéficiera prochainement d'une nouvelle piscine dont la construction démarrera à l'automne 2013 et dont l'ouverture est prévue en fin d'année 2014. Cette piscine bénéficiera notamment de nouveaux vestiaires individuels et collectifs entièrement adaptés et d'un plan incliné facilitant la mise à l'eau des personnes en fauteuil ou mal-marchantes. La température d'eau sera préservée à 32 °C favorisant ainsi le confort de pratique des personnes à mobilité réduite.



Communication

En tant qu'établissement référent de la Ville de Besançon dans le domaine du sport et du handicap, le Centre co-organise avec la Direction des Sports de la commune le Raid Handi'Forts. Sous la forme d'un raid aventure d'un week-end par équipe composée de personnes valides et de personnes en situation de handicap, cet événement se veut un moment privilégié dans l'année pour faire découvrir les activités adaptées et notamment celles du Centre aux personnes en situation de handicap et au grand public. Le Centre dispose également d'un site internet.

Démarche de projet

La démarche d'accueil des personnes en situation de handicap s'appuie aussi sur un projet éducatif élaboré avec l'ensemble de l'équipe des salariés permanents de l'association (intervenants sportifs, agents administratifs, personnel d'entretien, etc.).

Ce projet identifie comme lignes directrices plusieurs valeurs : l'ouverture aux autres, la valorisation de l'individu. Elles se déclinent par les actions suivantes : l'accompagnement individuel à la pratique, l'accueil de groupes issus d'institutions spécialisées, et l'intégration au sein de groupes mixtes.

La structure créée en 1972 est actuellement toujours administrée par des personnes en situation de handicap ou représentantes de ces personnes. Le centre se veut un lieu de pratique pour tous, valides comme personnes en situation de handicap. Le savoir-faire du centre dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap à la pratique sportive lui a permis d'être identifié comme établissement référent de la Ville de Besançon dans ce domaine et de se placer en tête de file des signataires de la charte « sport ensemble » instituée par cette même collectivité.

L'association inscrit son action dans une politique de fort développement des partenariats sur Besançon et son agglomération. L'association est soutenue par de nombreux partenaires (Ville de Besançon, la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, le Conseil général du Doubs, le Conseil régional de Franche-Comté, l'Etat, le mouvement sportif local, des partenaires du monde économique, des fondations, etc.).

Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

Les installations actuelles, notamment la piscine, ne permettent plus d'offrir des conditions d'accueil optimales aux personnes en situation de handicap. En effet, celles-ci ont plus de 30 ans et ne répondent plus exactement aux attentes de ce public malgré une température de l'eau à 32°C. C'est pourquoi les instances de gouvernance de l'association ont décidé la construction d'un nouveau bassin spécifique pour les personnes en situation de handicap.

La force du Centre réside dans le savoir-faire spécifique de son équipe dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ce savoir-faire s'appuie d'une part sur la formation des éducateurs sportifs dans le domaine des pratiques adaptées et d'autre part sur le projet éducatif développé par l'association.



Le stade Geoffroy Guichard

Le stade Geoffroy Guichard, surnommé « le Chaudron », est un stade de football construit en 1930. Il est situé au nord de la ville de Saint-Etienne dans le quartier de Carnot Le Marais. Depuis juin 2011 et jusqu'en 2014, le stade Geoffroy-Guichard va connaître d'importants travaux d'agrandissement et d'embellissement dans la perspective de l'Euro de Football 2016. Tout en conservant "l'esprit Chaudron" le nouveau stade Geoffroy Guichard sera plus grand et plus confortable. Il aura une capacité d'accueil de 42 000 places sur quatre tribunes.

Jusqu'alors, l'accessibilité du stade pour les personnes en situation de handicap avait été prise en compte de manière très réduite. C'est pourquoi un travail approfondi a été réalisé pour que cet équipement emblématique soit exemplaire en matière d'accessibilité.

Des places spécifiques sont en cours de réalisation pour accueillir sur toutes les tribunes des personnes en fauteuil, des personnes déficientes visuelles ou auditives, des personnes déficientes intellectuelles, mais aussi des sportifs en situation de handicap.

L'objectif a été de travailler avec les utilisateurs, notamment les personnes en situation de handicap, pour définir leurs usages et améliorer leur confort. Une association de handi-supporters a apporté son concours à l'élaboration du projet de réhabilitation.

La recherche de confort et de sécurité de l'équipement a été placée au cœur du projet.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels
Activités : spectacle sportif et manifestations sportives et culturelles

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-ETIENNE
MÉTROPOLE

Cité administrative Grüner 2 Avenue Gruner, 42006 Saint-Étienne

CONTACTS

Monsieur Gérard MANET , Vice-Président chargé de l'accessibilité
Tél. :04.77.53.73.66 Mail: m.maras@agglo-st-etienne.fr



Le stade Geoffroy Guichard

Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

L'accès aux abords du stade fait l'objet d'une étude en cours, étude qui prendra en considération les dispositifs mis en place dans l'enceinte du stade (places de parking, signalisation de cheminements, signalétique lisible par tous). L'accessibilité des transports est aujourd'hui garantie par un service de transports collectifs adapté (quais et véhicules du tram accessibles, le réseau de bus le devient également progressivement) doublé d'un service spécifique pour les personnes à mobilité très réduite. Le stade Geoffroy Guichard se trouve en centre-ville au cœur du réseau des transports collectifs à quelques minutes du tram et de la gare SNCF.

A l'issue des travaux, le stade Geoffroy-Guichard proposera aux personnes en situation de handicap :

- 126 places personnes à mobilité réduite et autant de places accompagnants dans toutes les tribunes,
- 20 places équipées de prises VDI pour les malvoyants et 20 places dédiées aux malentendants,
- des ascenseurs dans chaque tribune.



Pour faciliter l'usage du stade à tous, d'autres aménagements seront réalisés :

- renforcement de l'éclairage sur les panneaux de signalisation,
- signalétique en relief en braille et recourant à des pictogrammes,
- hauteur des caractères facilitant la compréhension et la lisibilité de la signalétique,
- renforcement de l'éclairage, plans inclinés, zones de stationnement, accès au bâtiment, circulations intérieures, escaliers et issues de secours,

- double-signalisation des zones de stationnement (marquage au sol et signalisation verticale),
- contrôle d'accès, commande d'ouverture et passage de porte, mobiliers adaptés aux personnes malentendantes et à mobilité réduite,
- système d'alarme incendie perceptible par tous.



Au cours de l'élaboration du programme des travaux, un groupe de travail composé d'associations et de techniciens pluridisciplinaires, a produit une notice de recommandations à destination du maître d'œuvre de la réhabilitation du stade sur la question de la déficience intellectuelle. Son objectif : le confort et la qualité d'usage pour tous dans l'équipement mais aussi dans les services proposés aux supporters.



Ainsi, un important travail sur la lisibilité et la compréhension de la signalétique a été réalisé pour qu'elle soit accessible à tous et particulièrement aux personnes déficientes intellectuelles. De ce fait, elle sera aussi parfaitement compréhensible pour les supporters

étrangers. Le concept de la signalétique repose sur l'identité visuelle du stade (avec des dégradés de couleur verte emblématique des « verts » de l'ASSE), des pictogrammes de repérage spatial pour trouver chaque tribune et de repérage des services du stade (sanitaires, buvettes, infirmerie, sécurité, etc.).

En complément de cette signalétique, un guide pratique sera transmis à toutes les associations représentatives des personnes en situation de handicap et aux principaux clubs de supporters, pour faciliter le repérage de leurs places avant de se rendre au stade.

Communication

La Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole a souhaité compléter le travail sur l'accessibilité du stade par une action sur les comportements citoyens des utilisateurs de l'équipement et sur le regard qu'ils portent sur le handicap. L'idée a été de réaliser un clip vidéo à diffuser sur les écrans géants du stade et sur les sites internet du club de l'ASSE et de Saint-Etienne Métropole.

Le clip vidéo a donc été réalisé en partenariat avec l'ASSE. Le cahier des charges a été construit avec les associations. Le tournage a eu lieu au stade avec des comédiens représentants des associations de personnes en situation de handicap et des footballeurs professionnels.

Le slogan du clip est: Respectons nos différences... Jouons collectif : ensemble pour un même but !

L'enthousiasme et la disponibilité des comédiens ont permis au réalisateur d'obtenir un résultat probant; le clip est toujours en ligne sur le site web de Saint-Etienne Métropole.



Formation à l'accueil des personnes handicapées

L'accueil est également conditionné par une bonne formation des stadiers qui seront sensibilisés à adapter leur comportement aux différents publics, notamment au moment de l'entrée au stade pour la palpation de sécurité afin de ne pas heurter la sensibilité d'une personne qui ne comprendrait pas l'utilité de cette pratique et pourrait la vivre comme une agression. De même en cas de mouvement de foule les stadiers apporteront une attention particulière aux personnes les plus sensibles qui pourraient angoisser et démultiplier les risques de panique générale.

La qualité de l'accueil nécessite aussi un travail avec les sociétés chargées des services de restauration, des buvettes et de nettoyage : un travail est en cours dans ce sens là. L'aide humaine est toujours le complément indispensable aux aménagements liés au handicap.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

Le stade est prévu pour accueillir des supporters en situation de handicap mais aussi des sportifs en situation de handicap. En 2009 un tournoi de cécifoot s'est déroulé au stade, une nouvelle édition pourra avoir lieu dans de bien meilleures conditions dès que le stade sera complètement rénové.

L'organisation de rencontres sportives handisport a été pris en compte non seulement dans les parties accueillant les sportifs (accès aux vestiaires, aux sanitaires, à la pelouse, aux services : buvettes, cafétéria, musée, etc.) mais aussi dans les tribunes puisque les places spécifiques pourront être démultipliées à la demande par une adaptation des places ordinaires.

Tous les services du stade ont été étudiés pour apporter un confort d'usage pour tous : adaptation des banques d'accueil, des sanitaires, de l'éclairage et de la signalétique.

Matériel adapté

Le stade sera notamment équipé de dispositifs audio et visuels adaptés aux déficients sensoriels pour leur permettre d'assister et de participer aux matchs : il s'agit d'écrans de télévision et d'écouteurs reliés aux radios et chaînes de télévision de retransmission des matchs.

Démarche de projet

Dans le cadre de sa commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées, Saint-Etienne Métropole a mis en place, en 2011, un groupe de travail sur la problématique de la déficience intellectuelle.



Le groupe de travail s'était donné deux axes de recherche :

- comment permettre l'autonomie des personnes déficientes intellectuelles;
- comment permettre un meilleur accueil et accompagnement de ces personnes.

Le groupe de travail a intégré différents partenaires à savoir :

- des associations d'usagers orientées spécifiquement sur la thématique;
- des designers pour leur approche par l'usage et par l'ergonomie cognitive et physiologique;
- le musée d'art moderne pour son expérience de l'accueil de personnes déficientes intellectuelles;
- des représentants institutionnels et des collectivités.

Très vite le groupe de travail a orienté sa recherche sur une expérimentation : la réhabilitation du stade Geoffroy Guichard.

Trois phases de travail ont eu lieu :

Phase 1 - préparatoire : réalisation d'un état des lieux des dysfonctionnements de l'équipement et des acteurs concernés.

Phase 2 - acquisition d'une expertise et élaboration de réponses aux deux axes de recherche initiaux à savoir comment permettre l'autonomie des personnes déficientes intellectuelles et comment permettre un meilleur accueil et accompagnement de ces personnes.

Cette phase comprenait une sensibilisation à la déficience intellectuelle dont les objectifs étaient :

- définition de la situation de handicap (selon l'OMS) ;
- connaissance des différentes déficiences intellectuelles;
- témoignages et expériences;
- sensibilisation au design pour tous avec des illustrations de réalisation et

de méthodologie de travail basée sur l'observation des usages.

Phase 3- « opérationnelle » d'expérimentation : Identification des différentes problématiques liées à l'usage du lieu, réalisation d'une première étude des usages par une enquête du contexte et une observation de l'accueil et de l'accessibilité des publics spécifiques au stade. Puis, rédaction de préconisations liées à l'aménagement de l'équipement et aux services d'accompagnement dédiés à l'autonomie des personnes déficientes intellectuelles tout en gardant à l'esprit la qualité d'usage pour tous.



Phase 4- réalisation et suivi des travaux: Une notice de recommandations a été transmise aux architectes afin d'attirer leur vigilance sur les besoins identifiés pour les personnes déficientes intellectuelles. Cette notice intégrée au cahier des charges constitue la référence pour les aménagements liés à l'accessibilité et au confort de tous.

Chaque étape d'avancement des travaux réunit le groupe de travail pour une concertation sur les propositions du maître d'œuvre. Les efforts portent sur les emplacements réservés, les circulations, la signalétique et les services.

Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

La réhabilitation du stade se fait progressivement, ceci permet de vérifier à chaque étape la bonne adaptation des aménagements grâce à la réactivité du groupe de travail et la souplesse des réponses de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Communauté de Communes du Jarnisy

Complexe aquatique AQUAPÔLE



L'Aquapôle de la Communauté de communes du Jarnisy est implanté aux Marcaires à Jarny. Il possède un bassin sportif avec fond mobile, une zone ludique avec pataugeoire, un bassin d'initiation avec rivière à courant, un bain bouillonnant et des banquettes massantes. Un toboggan de 40 mètres linéaires et une plage extérieure minérale sont également disponibles.

Le pôle aquatique de Jarny est une infrastructure moderne, spacieuse et lumineuse qui avait dès l'élaboration de son cahier des charges une très forte exigence d'accessibilité aux personnes handicapées.

Construit postérieurement à la loi du 11 Février 2005 (en 2009), le bâtiment répond aux normes d'accessibilité. Il a été réalisé dans l'optique de gérer au mieux les flux d'utilisateurs, aussi bien les personnes handicapées que les personnes âgées et les groupes scolaires.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels
Activités : jardin aquatique, école de natation, nage ado et adulte, aquagym, aqua-sénior, aquabike, natation en compétition, détente et loisir (toboggan, rivière à contre-courant, banquettes massantes, bain bouillonnant).

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

AQUAPÔLE DU JARNISY

16 chemin des marcaires 54800 Jarny

CONTACTS

Tél. : 03.82.20.58.13

Mail : aquapoledujarnisy@orange.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

L'AQUAPÔLE de Jarny dispose de quatre places de stationnement adaptées situées devant l'entrée. Le cheminement jusqu'à l'accueil est entièrement accessible à tous les types de handicap (pente à 5%, carrelage podotactile, porte automatique).

La banque d'accueil est accessible aux personnes en fauteuil avec une partie surbaissée. Des tablettes pour écrire sont mises à disposition des personnes en situation de handicap ayant des difficultés à communiquer. Un plan multisensoriel est disposé à l'entrée de l'établissement afin de favoriser le repérage et les déplacements plus autonomes des personnes non ou malvoyantes. Des sanitaires adaptés sont également disponibles à l'accueil et signalés par un pictogramme et un dispositif en braille.



Pour les accompagnateurs et les spectateurs, « une terrasse » de plain-pied est directement accessible à l'entrée. Elle est entièrement adaptée, notamment pour les personnes en fauteuil.

Les vestiaires (à proximité direct de l'accueil) sont eux-mêmes complètement accessibles. Cette accessibilité a été recherchée dans les moindres détails (sèche-cheveux à différentes hauteurs, casiers en braille).



Le cheminement horizontal est bordé d'une double main courante de chaque côté. Il dispose également d'un carrelage podotactile jusqu'aux vestiaires et se poursuit par du carrelage de couleur contrastée afin de favoriser le déplacement des personnes ayant des difficultés à s'orienter. Les douches sont accessibles au même titre que les sanitaires.

L'accès aux bassins est garanti en autonomie par plusieurs éléments : des fauteuils amphibies, un pédiluve en pente douce avec double main courante de chaque côté, une potence de mise à l'eau et une profondeur de piscine ajustable (fond mobile).



La sensibilisation de l'ensemble du personnel aux différents types de handicap facilite aussi la continuité de la chaîne de déplacement.

La gestion des flux a été au cœur des préoccupations des concepteurs. La prise en compte du handicap dans l'aménagement des équipements et leur localisation dans l'espace a été pensée pour raccourcir le cheminement séparant l'accueil du hall bassin et limiter au maximum les déplacements. La conception du bâtiment et l'organisation interne de l'établissement ont été réfléchies afin de pouvoir anticiper les besoins et ainsi y répondre au mieux.

L'accueil est situé devant une baie vitrée qui donne directement sur le parking et qui permet ainsi d'anticiper les arrivées. Lorsque l'hôtesse d'accueil voit arriver une personne à mobilité réduite, elle peut prévenir par talkie-walkie une personne chargée de l'entretien qui peut alors amener un fauteuil à l'accueil afin si besoin, de prendre en charge la personne et de l'accompagner aux vestiaires. Après avoir accompagné la personne aux vestiaires, la personne chargée de l'entretien prévient à son tour les maîtres nageurs afin qu'ils puissent préparer le matériel de mise à l'eau. Cette organisation logistique permet un gain en confort et en temps non négligeable pour les personnes en situation de handicap.

L'AQUAPÔLE de la Communauté de communes du Jarnisy est un établissement de référence en matière d'accessibilité. Pour preuve, beaucoup de collectivités locales souhaitant construire une piscine viennent s'inspirer et prendre conseil à Jarny. Il y a bien eu une prise en compte particulière vis-à-vis des personnes handicapées conformément aux souhaits des élus. L'accessibilité n'a pas été portée sur un point ou un espace précis mais sur l'ensemble de l'équipement et son fonctionnement.

Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

L'établissement accueille régulièrement des personnes handicapées. Cependant, celles-ci ne pratiquent pas une activité encadrée mais plutôt une activité ludique de loisirs (nage libre). L'établissement est bien évidemment prêt à accueillir une pratique sportive encadrée et régulière. Le directeur de l'AQUAPOLE a rencontré le président du club handisport de Jarny (US Jarny) afin d'ouvrir une section natation dans son club mais pour l'instant aucune section n'est encore créée, faute de véritable demande.

Les responsables de l'établissement souhaitent faire connaître le niveau d'accessibilité de l'équipement afin d'accueillir encore davantage de pratiquants en situation de handicap.



Formation à l'accueil des personnes handicapées

Le personnel n'a pas reçu de formation spécifique sur le handicap hormis celle reçue par les maîtres nageurs pendant leur formation initiale. De plus, le personnel est régulièrement sensibilisé et entraîné notamment pour l'accueil (accompagnement lors du cheminement) et la mise à l'eau des personnes à mobilité réduite (exercices réguliers d'utilisation de la potence de mise à l'eau).

Le directeur de l'établissement a suivi la formation mise en place par la DRJSCS de Lorraine ainsi que les comités départementaux handisport et sport adapté : « Accueil des personnes en situation de handicap dans une association sportive ».

Innovation

L'AQUAPÔLE a plusieurs approches innovantes, notamment:

- Le fond mobile qui permet d'adapter la profondeur de la piscine en fonction du niveau, de l'âge, ou des capacités physiques des usagers;
- Une gestion des flux séparée entre le public scolaire et le public classique, ce qui permet de pallier à d'éventuelles « nuisances » (auditives, encombrements, bousculades, etc.) que peuvent causer un groupe scolaire et sécurise ainsi l'accès de tous les usagers, notamment les personnes handicapées;
- Le confort et la sécurité : les bords de la piscine sont recouverts par un revêtement qui amortit les chocs, ce qui garantit ainsi une plus grande sécurité pour l'ensemble des usagers;
- L'attitude vis-à-vis du handicap avec une implication de l'ensemble du personnel dans l'accueil des personnes handicapées.



Matériel adapté

L'établissement dispose notamment de fauteuils amphibies, d'une potence de mise à l'eau et d'un fond mobile.



Communication

Le label « Tourisme et Handicap » a été obtenu pour les 4 familles de handicap.



La communication autour de l'établissement se fait principalement par l'intermédiaire des médias locaux (journaux) et du site internet. L'établissement est référencé dans le « Handiguide des sports ».

Cependant, les responsables de l'établissement identifient peut-être encore un déficit de communication dans le sens où l'accessibilité de l'équipement doit lui permettre d'accueillir encore davantage de pratiquants en situation de handicap. La contribution de l'établissement dans le recueil national vise en partie à lui donner encore plus de visibilité notamment auprès des personnes en situation de handicap.

Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

La démarche d'accessibilité a été portée dès l'origine par les élus qui en ont fait une priorité du projet. C'est sûrement grâce à une volonté politique forte, au bon sens et à l'implication du chargé de projet que l'infrastructure a pu atteindre un tel niveau d'accessibilité.

L'établissement identifie plusieurs difficultés rencontrées : les délais pour l'obtention du label Tourisme et Handicap, la communication pour faire connaître l'établissement, son accessibilité et faire venir les personnes en situation de handicap.

Les facteurs de réussite sont : le volontarisme de la direction de l'établissement, le développement d'une approche relationnelle, ouverte avec les usagers (écoute du public grâce à des commissions d'usagers et grâce au dialogue et aux propositions qui en découlent), une équipe (composée du personnel d'accueil, d'entretien et des maîtres-nageurs) motivée et professionnelle ayant le sens du service public, un établissement HQE (Haute Qualité Environnementale), une conception et une gestion d'établissement pour répondre aux besoins et attentes de tous les utilisateurs, des règles strictes d'hygiène et de sécurité afin d'offrir la meilleure qualité d'accueil au sein de l'établissement.

Association Halt Enfance Loisirs Handicap



Enfance loisirs handicap

Snow-hall d'Amnéville-les-Thermes

L'association Halt Enfance Loisirs Handicap (affiliation handisport) dispose d'une convention d'utilisation du Snow-hall d'Amnéville-les-Thermes qui compte 2 pistes de ski indoor (620 mètres de long, 35 m de large, 90 m de dénivelé et un tapis neigeux de 60 cm maintenu à une température de -2°C / -3°C).

Le Snow-hall a été construit selon les normes en vigueur en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées. Pour l'accès à la piste, l'association dispose de nombreux fauteuils et personnes bénévoles capables d'encadrer des personnes en situation de handicap quel qu'il soit. L'association participe à rendre accessible la structure au plus grand nombre.



Accueil : handicaps sensoriels (auditif et visuel), moteurs, intellectuels, personnes atteintes de maladies dégénératives.
Activités : ski adapté, snowboard adapté, snow-scoot.

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

Association Halt Enfance Loisirs Handicap
Snowhall centre thermal d'Amnéville les thermes
57360 Amnéville

CONTACTS

Tél. : 06.45.90.85.69
Mail : enfanceloisirshandicap@gmail.com



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Le snow-hall est un pavillon ne comportant pas d'étage. Cette architecture permet aux personnes en situation de handicap de circuler librement dans l'ensemble de la structure. L'ensemble du snow-hall est donc accessible pour les personnes en situation de handicap dans le respect de la loi de 11 février 2005. Des places de parking adaptées sont réservées devant le snow-hall, les trottoirs sont également abaissés pour permettre une plus grande autonomie et un accès à l'entrée sans l'aide d'une tierce personne. Dans l'enceinte du snow-hall, les portes ont été conçues pour le passage des fauteuils. Dans l'espace détente et le restaurant, les tables sont suffisamment espacées et permettent de circuler plus facilement. Les sanitaires sont accessibles et conformes aux besoins des personnes handicapées.

L'association Halt a obtenu le label **Tourisme et Handicap (pour les 4 types de handicap)** pour la partie accueil, restauration et espace détente du snow-hall.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

En 2012, l'association dénombre plus de 2000 personnes en situation de handicap qui ont pratiqué le ski indoor. Plus de 300 personnes viennent régulièrement et possèdent une licence handisport au sein de l'association.

L'association reçoit du mardi au samedi matin des groupes de toute la région, un à trois groupes par demi journée (en moyenne 4 à 6 personnes par groupe).

Pour l'association, « la notion de pratique mixte handi-valide est omniprésente, elle est même le plus souvent nécessaire ».

Le snow-hall accueille régulièrement des stages de préparation de l'équipe de France Handisport de ski alpin.

Matériel sportif adapté

Des fauteuils ski sont mis à disposition des pratiquants ainsi que des tandems, des luges et plusieurs snow-scoots.

Le matériel est constamment en évolution, de plus en plus performant et confortable. L'association essaye donc chaque année d'acheter du nouveau matériel pour le confort des personnes ainsi que de meilleures sensations de glisse. L'acquisition de différents types de fauteuils permet également de faciliter l'accès à un public diversifié et toujours de plus en plus nombreux.



Communication

Au début de sa création en 2007, l'association a mis d'importants moyens dans la communication afin de faire connaître cette activité pour le moins inédite dans la région. De nombreux partenariats ont été tissés avec des structures spécialisées d'Amnéville. Il ne faut pas négliger également le bouche à oreille: de plus en plus d'établissements contactent l'association afin de s'essayer à cette pratique.

Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Pour les adhérents de l'association se déplaçant en fauteuil, il est parfois nécessaire d'avoir un encadrant par pratiquant en situation de handicap. Les activités sont encadrées par des salariés, des jeunes en service civique et également des bénévoles. Tous sont sensibilisés et à l'écoute des pratiquants.

Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

L'une des principales difficultés exprimées par l'association est le transfert des personnes de leur fauteuil vers les fauteuils ski. L'association ne possède pas de lève-personne. Le manque de bénévoles pour accompagner les pratiquants reste également un frein majeur pour accueillir des groupes de personnes en nombre plus importants.

Centre Hélène Borel

Centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle



Le centre Hélène Borel est un centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle qui accueille principalement des personnes adultes présentant un handicap physique important lié à des lésions neurologiques nécessitant des soins constants et un accompagnement permanent pour tous les actes de la vie quotidienne.

Si le centre Hélène Borel ne constitue pas un « équipement sportif » en tant que tel, il compte beaucoup d'atouts permettant la pratique sportive régulière ou occasionnelle des personnes accueillies sur un site particulièrement bien doté (plan d'eau, parc arboré, sentiers de randonnées, salles polyvalentes, salle de musculation, balnéothérapie).



Accueil : handicaps physiques et troubles associés
Activités : vélos, joëlettes, activités nautiques, tir et tir à l'arc, jeux de boccia, balnéothérapie, musculation et remise en forme

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

CENTRE HELENE BOREL
Avenue du Château du Liez
59 289 Raimbeaucourt
www.centre-helene-borel.com

CONTACTS

Caroline NIO, Directrice Générale du Centre Helene Borel
Tél. : 03.27.93.16.02
Mail : caroline.nio@centre-helene-borel.com



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Les locaux du centre Helene Borel sont implantés au cœur d'un parc arboré de 10 hectares, entourés d'un plan d'eau et de berges. Des aménagements permettent la libre circulation en intérieur comme en extérieur (chemins goudronnés et ponts menant aux différents locaux et aux espaces verts, passerelles internes permettant de rejoindre les différents services par l'intérieur du bâtiment principal).

Aux abords du site, un « parcours bleu » permet l'accès au centre-ville de Raimbeaucourt pour les piétons et les personnes en fauteuils et/ou vélos adaptés. Enfin, un arrêt de transport en commun (bus) est accessible sur le site du centre Helene Borel.

Des chemins de forêt aménagés et des chemins de randonnée bordent également le site favorisant ainsi la pratique de la joëlette. Pour permettre la pratique de la boccia, une salle « polyvalente » d'environ 250 m² est accessible et des espaces extérieurs sont aménagés.

Le centre Helene Borel a équipé une partie de la berge d'un ponton sécurisé avec rampe permettant l'accès aux personnes en fauteuil et d'un lève-personne permettant le transfert sur les kayaks et autres équipements nautiques amarrés.

Pour permettre la pratique de la pêche sur le site du centre Helene Borel, il est convenu de faire appel à l'association locale « Les pêcheurs du Liez » qui jouit gracieusement de l'accès au site et qui propose, en contre partie, que les personnes accueillies bénéficient de points aménagés et que des poissons soient régulièrement réapprovisionnés.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

La pratique de la boccia a lieu à raison d'une à deux fois par semaine, toute l'année. La participation aux compétitions est conditionnée par le calendrier national Handisport. Une fois par an, le comité Handisport organise une journée sportive au centre Helene Borel.

Le tir et la sarbacane ne nécessitent pas d'aménagements très spécifiques. Ces activités sont programmées régulièrement. Le foyer d'accueil médicalisé se rend chaque semaine à la salle des sports municipale pour l'activité tir.

La pratique du vélo, de l'attelage, des sports nautiques est organisée généralement lors des « journées à thèmes et/ou journée sportives ». Celles-ci sont inscrites dans les programmes d'activités annuels et font l'objet d'une préparation interservices. Selon le thème de la journée, les familles et des personnes valides sont invitées à y participer. Des établissements médico-sociaux sollicitent également le Centre durant l'année pour bénéficier des équipements.

Le plateau technique, la balnéothérapie, et les appareils de remise en forme et de musculation sont utilisés quotidiennement dans un cadre de rééducation.

Lorsqu'il s'agit d'une manifestation à la journée, le Centre compte entre 15 et 25 participants.

Quotidiennement, il s'agit plus souvent de petits groupes n'excédant pas la dizaine de personnes.



Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Lorsque le centre Helene Borel a souhaité s'équiper en matériel sportif et aménager ses espaces, il s'est questionné sur la faisabilité d'accueil et d'encadrement des activités sportives. Très vite, les ressources ont été identifiées à l'interne et via le réseau de partenaires : animateurs sportifs présents dans plusieurs services (accueil de jour, FAM et centre de rééducation); éducateur formé à la prise en charge des animations sportives adaptées (FAM); professeur APA (centre de rééducation); éducateur sportif (au FAM); brevets d'Etat et/ou salarié dans des établissements sportifs (Ex : BE à la base nautique adaptée de Saint Laurent Blangy).



Toutes les mesures de sécurité sont mises en œuvre avant et pendant les animations :

- Rappel des consignes de sécurité;
- Encadrement nécessaire et/ou appel à l'encadrement spécifique;
- Port de l'équipement obligatoire (casque, gilet);
- Vigilance particulière pour les personnes présentant de l'appréhension et/ou un handicap lourd.

Il est arrivé que le centre Helene Borel sollicite l'université STAPS pour l'encadrement de manifestations sportives par des étudiants volontaires, ainsi que des bénévoles.

Lors de manifestations avec les établissements médico-sociaux partenaires, il est impératif que leur encadrement soit présent et mixé avec celui du centre Helene Borel.



Matériel sportif adapté



Le centre Helene Borel dispose:

- de plusieurs jeux de boccia;
- de 2 handbikes (1 couché et 1 assis) pour les personnes n'ayant pas de capacités motrices des membres inférieurs;
- 1 tricycle accessible aux personnes handicapées moteur pouvant pédaler mais présentant des troubles de l'équilibre;
- 1 tricycle position assise accessible aux personnes n'ayant pas de capacités motrices des membres inférieurs;
- 5 kayaks biplaces accessibles à toutes personnes pouvant ou non ramer (l'accompagnateur pouvant assurer cette manœuvre);
- 3 vélo-pousse et 2 joëlettes accessibles à toutes personnes mais conçues pour les personnes très dépendantes;
- 2 mainaleau accessibles à toutes personnes conçus pour amarrer des personnes en fauteuil manuel (nécessité de transfert du fauteuil électrique au fauteuil manuel);
- des équipements de sarbacane pour les personnes ayant la capacité de souffler, à utiliser avec ou sans support;
- 1 voiture d'attelage et un van;
- des gilets de sauvetage, des casques, des lampes et gilets réfléchissants.

Le plateau technique est composé de nombreux appareils: thérapie (vélo motorisé), tables de verticalisation, machines à triceps et abdominaux, vélos, etc.

Innovation

Les aménagements d'accessibilité réalisés, notamment à l'extérieur de l'établissement (activités nautiques) contribuent à mettre en œuvre et à valoriser la pratique sportive régulière, originale et ainsi renforcer la participation des personnes.

Actuellement, l'usage des équipements est réservé aux personnes accueillies au sein du centre et ouvert ponctuellement aux partenaires. Le centre Helene Borel a toutefois le souhait de développer une «plateforme sportive» ouverte et entièrement accessible. Ainsi, de nouveaux aménagements sont en cours de réflexion : parcours de motricité extérieur, city-stade.



Communication

Le centre réalise une communication interne à destination des personnes accueillies dans les services pour informer des activités journalières (planning d'activités, séances, d'événements et/ou journées à thème).

Le centre Helene Borel appartient à de nombreux réseaux auprès desquels les actions sont relayées: le Comité Handisport, l'ASCHV (Association Sportive et Culturelle pour Handicapés et Valides), le CREAI Nord Pas-de-Calais, etc.

En 2012, une inauguration sous le thème « Tous en Sport » s'est tenue au centre Helene Borel et a réuni la ville de Raimbeaucourt et les municipalités voisines ainsi que des partenaires associatifs (Comité départemental handisport, établissements médico-sociaux, etc.) et des partenaires institutionnels (Conseil Général, DDSCS).

Démarche de projet

Le centre est en constante recherche d'innovation et de promotion de nouvelles actions au bénéfice des personnes accueillies. Localement, les infrastructures sportives adaptées ne sont pas nombreuses et nécessitent une logistique importante (transport, déplacement) ce qui permet peu de pratiquer des activités sportives régulières. De ce constat, le centre Helene Borel a souhaité s'équiper pour :

- exploiter son site et le rendre attractif en matière d'activités sportives;
- promouvoir la diversité et la régularité de la pratique sportive;
- innover en matière de prise en charge rééducative en extérieur;
- faciliter l'accès et l'encadrement interne.

Une note d'opportunité détaillée a permis d'obtenir les financements suffisants pour l'achat des équipements nautiques notamment au travers de l'appel à projet du CNDS.



Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

Le fait d'être propriétaire d'équipements et de matériels sportifs tels que ceux du centre Helene Borel est un avantage indéniable autant dans la facilité d'utilisation que pour les opportunités d'actions. Cependant, il est nécessaire de bien préparer les animations sportives en mettant en œuvre une organisation posée au préalable, de bien préparer les équipements et accompagner les personnes accueillies (selon le degré de dépendance et le type d'équipement), de veiller aux normes de sécurité spécifiques (exemple du kayak, de la balnéo) et veiller à l'état général et l'entretien de l'équipement, de dédier un encadrement solide (formé et suffisant en nombre selon les personnes à prendre en charge durant l'animation).

Le stockage des équipements nécessite de mettre à disposition de grands espaces (type garage ou box) et d'assurer le matériel. La diversité des équipements offre l'opportunité aux personnes accueillies de choisir et de s'investir selon leurs capacités.

Mairie d'Arques

Complexe gymnique d'Arques



Le complexe gymnique d'Arques (6000 m²) a été construit en 2010 sous l'impulsion du Maire d'Arques en association avec quatre autres collectivités. La démarche "Pas-de-Calais 2012", terre d'accueil pour la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012, a permis de créer une dynamique autour des équipements sportifs du département dont le complexe a pu bénéficier.

L'Association Municipale de Gymnastique d'Arques (AMGA) est résidente du complexe depuis l'ouverture et accueille un peu plus de 2 000 adhérents ce qui la place au 1er rang des clubs français affiliés à la Fédération Française de Gymnastique.

La socialisation, l'intégration et l'insertion à travers la gymnastique sont au centre du projet de l'association depuis déjà de nombreuses années. L'objectif principal est de faire partager dans un même lieu la pratique sportive de compétition ou de loisir à divers publics: scolaires, personnes socialement défavorisées, personnes en situation de handicap.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels, intellectuels, personnes socialement défavorisées
Activités : gymnastique artistique, gymnastique rythmique, gymnastique aérobic, trampoline, tumbling, fitness, musculation

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

Mairie d'Arques
Hôtel de ville - BP 60 067 - 62507 Arques Cedex

CONTACTS

Guirec HENRY, Directeur adjoint du complexe gymnique d'Arques
Tél. : 03.21.39.01.82
Mail : g.henry@ville-arques.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Les transports en commun sont accessibles depuis le parvis du complexe.

La réglementation sur l'accessibilité a été respectée et une attestation de vérification a été réalisée par une société de contrôle technique. Le complexe dispose ainsi de nombreuses places de stationnement adaptées. Le cheminement extérieur accessible est le cheminement usuel de l'accès du terrain jusqu'à l'entrée principale avec un repère continu contrasté tactilement et visuellement. L'entrée principale est facilement repérable. Les personnes en fauteuil peuvent circuler de manière autonome dans l'ensemble de l'établissement. La banque d'accueil est utilisable en position debout comme assis.

Le niveau supérieur est ouvert au public : les tribunes et les sanitaires y sont accessibles. Le niveau inférieur est accessible aux sportifs: les accès, les vestiaires, les sanitaires et les douches (sièges de douche) sont adaptés aux personnes handicapées.

Bien que non obligatoire, un élévateur monte-escalier a été installé pour permettre une liaison entre les 2 niveaux.

Les escaliers disposent d'un dispositif d'éveil de vigilance pour les malvoyants en partie haute. Les nez de marche sont de couleur contrastée.



Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Les éducateurs sportifs salariés et bénévoles sont tous sensibilisés à l'accueil et l'encadrement des sportifs en situation de handicap. Chaque éducateur encadre au moins une séance par semaine avec une structure spécialisée. Des formations Gym Handicap en partenariat avec le club de l'AMGA, le Comité départemental de gymnastique du Pas-de-Calais ainsi que la Fédération Française de Gymnastique, se déroulent au sein même de la structure.

Communication

Des actions sont menées auprès des structures spécialisées du territoire pour faciliter l'accès à la pratique gymnique pour tout type de handicap. Des journées inter-structure handicap sont aussi organisées au sein de l'équipement. Une plaquette annuelle détaillant les actions générales du club est distribuée à 5 000 exemplaires sur le territoire afin de sensibiliser l'ensemble de la population.

Matériel sportif adapté

Du matériel de gymnastique est mis à disposition lors des séances à destination des personnes en situation de handicap. Le complexe dispose également d'une gamme de modules mous spécifiques pour la gymnastique adaptée.

Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

L'équipement accueille des personnes en situation de handicap venant pratiquer la gymnastique autour de parcours de motricité, de l'initiation au trampoline et également du fitness. Les personnes accueillies sont des personnes présentant des déficiences intellectuelles, physiques, sensorielles et sociales issues des établissements spécialisés locaux (IME, MAS, Foyers, Accueil de jour, etc.). Les pratiquants viennent une fois par semaine pour des séances de 1h /1h30 en fonction du type de handicap. Toutes les séances sont encadrées par un éducateur sportif diplômé ainsi que par un ou deux éducateurs spécialisés de l'établissement accueilli. Les séances ont lieu sous forme de créneaux spécifiques mais également entre personnes handicapées et valides. La structure accueille donc environ 120 pratiquants en situation de handicap tout au long de la saison sportive (de sept. à juin).



Démarche de projet

Des partenariats sont tissés avec les différentes structures spécialisées du territoire (IME, MAS, Centre hospitalier, cabinets de kiné, l'ARS) afin de proposer une activité gymnique adaptée à tout type de handicap. Les différentes collectivités s'investissent dans ces projets pour améliorer l'accès de tous à la pratique sportive et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Station Cévennes

Centre de pleine nature



Situé entre les Cévennes et la Méditerranée, au cœur de la vallée de l'Hérault, le centre Station Cévennes est un centre d'hébergement et spécialiste des activités sportives de pleine nature.

Le grand public et principalement les personnes en situation de handicap, pourront découvrir lors de leur séjour au centre les nombreux aménagements mis en place par Station Cévennes pour favoriser l'accessibilité de ses installations. Le Centre a pour réelle ambition de rendre son établissement touristique accessible et accueillant ainsi que d'accompagner, voire de déclencher un changement de mentalité par rapport au handicap.

Pour cela, l'association tente de développer et de promouvoir une offre touristique riche, ouverte à tous avec des idées de séjours adaptées aux personnes en situation de handicap. Les personnes handicapées pourront être initiées à de nombreuses activités sportives.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels

Activités : spéléologie, via – ferrata, canoë-kayak, escalade, canyoning, randonnée, course d'orientation et tir à l'arc (hébergement et restauration)

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

STATION CÉVENNES,
Avenue du Chemin Neuf
34190 St Bauzille de Putois

CONTACTS

Tél. : 04.67.73.70.30

Mail: contact@stationcevennes.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Pour permettre l'accessibilité du site et favoriser l'autonomie des personnes handicapées, le centre de pleine nature a réduit l'ensemble des difficultés auxquelles les personnes pourraient être confrontées. L'accès au site est parfaitement adapté à tout type de handicap : des pentes douces (<4%) et la présence d'une ligne-guide au sol à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments favorisent les déplacements des personnes ayant un handicap moteur ou visuel. La ligne-guide est complétée par des petites plateformes indiquant des obstacles (marches d'escalier,...).



Les trois niveaux supérieurs sont également accessibles grâce à un ascenseur. L'ensemble de la structure dispose de rampes inclinées pour les personnes à mobilité réduite. La signalétique est également adaptée pour les personnes en situation de handicap mental.

Le centre dispose de plusieurs bus pour favoriser le déplacement des personnes aux activités sportives.

Le centre de Pleine Nature a été entièrement rénové en 2008 et est adapté à recevoir tout type de public.

La rénovation de l'ensemble de la structure du centre permet une accessibilité plus aisée pour les personnes handicapées. Le centre met à disposition, en particulier des personnes malentendantes, du matériel de confort de type Lisa pour la détection des alarmes incendie. Une boucle magnétique est également

disponible pour ces mêmes personnes.

Des indications en braille, un plan multisensoriel, un dispositif de ligne-guide favorisent l'accès, l'accueil et les déplacements des personnes malvoyantes. En outre, les portes vitrées sont équipées de bandes de couleurs noire et jaune pour alerter les personnes malvoyantes de l'obstacle.



Enfin, 3 chambres sont particulièrement adaptées aux personnes à mobilité réduite avec sanitaires et douches équipées.

En juillet 2009, le centre STATION CEVENNES a obtenu le label « Tourisme & Handicap ». Ce dernier a été attribué pour les 4 familles de handicap : moteur, mental, auditif et visuel.



Matériel sportif adapté

En attendant un achat de matériel spécifique, le centre emprunte occasionnellement du matériel adapté au Comité départemental handisport de l'Hérault. Parmi ce matériel, il y a des « troisième roues », des handbikes et un fauteuil de mise à l'eau. Le matériel est utilisé dans le cadre des activités encadrées.

Le centre dispose également d'un siège adapté pour les kayaks et un baudrier spécialement étudié par la Fédération Française de Spéléologie pour les personnes mobilité réduite.

Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

Station Cévennes est un véritable lieu de vacances et propose une offre attractive en favorisant les activités en binôme. Le centre prône la mixité sur les activités ainsi que dans l'ensemble de l'établissement. Ces activités sont toutes accessibles aux personnes en situation de handicap, selon leur degré de handicap.

La randonnée pédestre, la spéléologie et le canoë-kayak sont accessibles aux 4 types de handicap. Les parcours sont adaptés à tout type de public avec un niveau facile et accessible en fauteuil ou joëlette.

Pour la spéléologie, une grotte est accessible en fauteuil avec un cheminement en béton qui favorise le déplacement.

La course d'orientation et le tir à l'arc sont accessibles aux personnes handicapées moteur, auditif et mental.

La via ferrata et le canyoning sont seulement accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. L'escalade n'est pas adaptée aux personnes en fauteuils roulants. Il n'y a pas d'aménagements spécifiques pour les personnes malvoyantes bien que certaines voies leur sont accessibles.

Pour assurer la sécurité, le nombre de participants par activité est compris entre 8 et 15 personnes encadrées pour un moniteur diplômé d'Etat (renforcé si nécessaire par un encadrant supplémentaire).



Pôle Ressources National Sport et Handicaps

Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

L'ensemble du personnel d'accueil et les moniteurs diplômés des activités sont sensibilisés et formés à l'accueil et à l'encadrement des différents types de handicap. Des formations ont lieu au sein de la structure tout au long de l'année par des spécialistes afin d'assurer aux personnes en situation de handicap un agréable séjour tout en leur permettant de garder une autonomie et un certain confort. Ces formations ont plusieurs objectifs. Elles permettent notamment aux salariés de :

- mieux connaître les formes de handicap ainsi que leurs impacts sur les activités quotidiennes et techniques.
- adapter leur communication et leur comportement à chaque type de handicap.
- savoir répondre aux besoins des pratiquants tout au long de leur séjour.
- connaître le cadre légal de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées.
- être sensibilisé au quotidien des personnes ayant un handicap.

A l'issue de formations permettant des mises en situation, les salariés du Centre prennent conscience des réelles difficultés vécues au quotidien par les personnes handicapées. Le personnel peut ainsi répondre au mieux à tout type de situation.



Communication

Le Centre a prospecté auprès de plusieurs associations œuvrant dans le domaine du handicap afin d'augmenter sa notoriété auprès du public handicapé. L'association participe également aux journées « Tourisme et Handicap ».

Depuis cette année, le Centre organise un événement sportif, le Mixathlon, qui vise à promouvoir les activités de pleine nature mais surtout l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Cet événement a été organisé en collaboration avec le comité handisport de l'Hérault. Basé sur la convivialité et l'échange, le Mixathlon part du constat que lorsque les freins liés à l'accessibilité sont levés, le handicap ne constitue pas une barrière à l'insertion et la mixité sociale.

Station Cévennes a donc fait le choix d'une pratique mixte en combinant dans une même équipe des personnes « valides » et des personnes en situation de handicap.

Tout au long de la journée, les équipes s'affrontent sur plusieurs épreuves sportives: tir à l'arc, parcours souterrain, course de vitesse, etc.

Démarche de projet

Le projet de mise en accessibilité des activités sportives du centre s'inscrit à la fois dans la stratégie de développement local du tourisme et des loisirs du département et dans la création de la marque territoriale « Cévennes-Pic Saint Loup » par l'Office de Tourisme du département (Hérault Tourisme) afin d'organiser le développement territorial autour des activités de plein air.

Il s'agit ici de proposer une capacité d'accueil et des équipements sportifs en nombre suffisant pour accueillir un nombre plus élevé de sportifs à la journée, lesquels sont de plus en plus exigeants et de plus en plus tentés par la multi-pratiques de sports de pleine nature. Il s'agit pour le centre de proposer des installations et du matériel sportif adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap pour leur rendre accessible la plupart de ces sports.

Par ailleurs, le projet représente également une opportunité de développement touristique pour le territoire grâce à la candidature du canton de Ganges à la labellisation « Destination pour tous » attribuée par le Ministère du Développement Durable pour récompenser les territoires proposant une offre attrayante de loisirs et d'hébergement accessible aux personnes handicapées.



Pôle Ressources National Sport et Handicaps



Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

A condition que les infrastructures sportives soient aménagées en conséquence, les personnes handicapées peuvent exercer de très nombreuses activités de pleine nature. La mise en accessibilité des installations sportives, a fortiori de pleine nature, s'avère capitale pour les personnes en situation de handicap. Non adapté ou non aménagé, l'environnement entrave leur liberté et renforce leur dépendance ou leur isolement, créant ainsi une double situation de handicap.

Malgré la mise aux normes en termes d'accessibilité de l'offre d'hébergement et la présence d'accompagnateurs formés, l'accès aux activités de plein air pour les personnes handicapées demeure particulièrement difficile du fait de l'absence d'équipements appropriés.

Grâce au projet, l'intégralité de l'offre touristique de Station Cévennes sera plus facile d'accès et plus confortable pour les personnes handicapées, ainsi que pour d'autres publics (les seniors, les enfants, etc.).

CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées

Gymnase René Lavergne



Situé au sud-est de Toulouse, entre la piste de l'aéropostale et le Canal du Midi, le CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées, implanté dans le domaine de Lespinet, au cœur d'un vaste parc de verdure de 23 hectares, dispose d'un site de grande qualité.

Etablissement public administratif national, relevant du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, ses missions s'articulent autour de trois axes principaux: l'accueil des pôles France et Espoirs relevant des filières d'accès du haut niveau, la formation aux métiers du sport et de l'animation conduite dans le cadre du Service Public de Formation Jeunesse et Sports, l'accueil des associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire de la Région Midi-Pyrénées, de France et de l'étranger pour des actions de formation ou de perfectionnement des cadres bénévoles.

Naturellement, le CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées dispose de nombreuses installations sportives (piste d'athlétisme, practice de golf, courts de tennis, stand de tir, salle de boxe, salle de musculation, etc.). Parmi ces équipements, le gymnase René Lavergne a été récemment rénové aux normes d'accessibilité afin de permettre à tous de pratiquer, de ranger le matériel, d'utiliser les salles de cours et la salle de musculation en un même lieu.



Accueil : handicaps moteurs, sensoriels et intellectuels
Activités : sports collectifs, sports individuels, musculation, activités d'expression

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées
1 avenue Edouard Belin BP 84373
31055 Toulouse cedex 4

CONTACTS

Tél. : 05.62.17.90.00 Mail: cr031@creps-toulouse.sports.gouv.fr



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Le Gymnase René Lavergne est une salle multisports qui comprend un terrain de handball, un terrain de basket-ball, quatre terrains de badminton, un terrain de volley-ball et un terrain de tennis. Cette salle est bordée par quatre vestiaires pour les joueurs, un pour les arbitres, un pour le contrôle anti-dopage, une salle de musculation de 250 m² avec deux vestiaires dédiés. Deux salles de formation sont situées à l'étage. Trois espaces de stockage sont réservés au rangement du matériel sportif. Ainsi, dans cette installation tout est à proximité : les salles de formation, le gymnase, les vestiaires, les sanitaires.

Cet équipement sportif peut accueillir :

- les personnes à mobilité réduite car quatre fauteuils sont stockés dans un local dans le gymnase et tout l'équipement est adapté: ascenseur, sièges de douche, sanitaires adaptés.
- les personnes en situation de handicap sensoriel peuvent accéder aux salles de cours car l'escalier d'accès à l'étage possède le revêtement indispensable à la reconnaissance du sol pour les personnes malvoyantes.
- les personnes en situation de handicap mental peuvent se repérer facilement avec les pictogrammes indiquant les installations.



Les salles de formation sont accessibles grâce à un ascenseur dédié aux personnes à mobilité réduite. Une coursive accessible par l'ascenseur permet d'avoir une vue d'ensemble de la grande salle.

Devant l'installation sportive, un parking de 20 places est disponible avec deux places réservées aux personnes handicapées.

L'ensemble du bâtiment est de plain-pied donc très facile d'accès. Une signalétique particulière est disposée dans le CREPS afin de guider l'ensemble des utilisateurs vers cet équipement avec des pictogrammes illustrant les activités spécifiques à chaque installation.



Lorsque la décision a été prise par la Direction de l'établissement de rendre accessibles les installations sportives, une politique plus globale a été mise en place :

- confection de panneaux de signalétique des installations;
- marquage des places de stationnement devant les installations pour les véhicules;
- signalétique des salles de formation, cafeteria, documentation, accueil, service médical, service formation;
- aménagement de la route afin d'accéder aux installations à partir de la route principale vers les installations non desservies à savoir : terrain de tennis, terrain de basket et piste d'athlétisme;
- aménagement d'une rampe au gymnase Laurent Fignon;
- aménagement d'un trottoir à l'accueil.

Les personnes en situation de handicap qui arrivent au CREPS trouvent à l'accueil un interphone et peuvent demander à la personne responsable de l'accueil de leur apporter la clé et le plan de l'installation afin d'éviter de descendre de leur véhicule.

Désormais, toutes les installations sont mises aux normes pour les personnes handicapées.



Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées

Des personnes handicapées sont accueillies hebdomadairement :

- Un foyer de vie de Baziège, ville située à 15 km du CREPS, loue les installations afin de faire pratiquer des activités sportives à leurs résidents.
- Des stagiaires en formation participent à des journées de sensibilisation ou à des interventions pédagogiques avec du public en situation de handicap mental ou moteur afin de les préparer aux exigences de leur futur métier. Ces stagiaires pratiquent les sports collectifs, les sports de raquettes, les activités physiques de pleine nature et les activités d'expression.
- Des associations de personnes sourdes louent les installations du CREPS (tous les vendredis pour pratiquer du foot en salle).

Des animations occasionnelles sur l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire sont organisées (torball, rugby, tennis de table). Des sportifs s'entraînent en escalade et en athlétisme, en musculation, tennis de table et badminton.

Communication

Le CREPS de Toulouse a signé une convention tripartite avec le Comité Régional Handisport et la Ligue régionale du Sport Adapté et à ce titre organise conjointement un certificat de spécialisation « accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap » associé au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

Dans le cadre de cette convention, le CREPS met à disposition contre rémunération les différentes structures du CREPS afin d'accueillir des rencontres sportives régionales du Sport Adapté et Handisport, des sportifs régionaux dans le cadre de stages (hébergement, restauration, équipements sportifs, salles de formation), des regroupements régionaux à la fois de sportifs et de cadres.

Le CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées a signé une charte pour l'accueil des personnes handicapées en formation avec le Conseil Régional et l'AGEFIPH Midi-Pyrénées.

Le CREPS a également signé une convention avec l'Education Nationale pour l'accueil des enfants en situation de handicap pour des situations pédagogiques.

Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Une sensibilisation au handicap d'une journée est dispensée dans 15 formations du CREPS. Tous les stagiaires du CREPS sont donc sensibilisés à la prise en charge et à l'intégration d'une personne en situation de handicap dans le milieu associatif. Des événements ont déjà eu lieu avec les formateurs, les entraîneurs et les sportifs de haut niveau afin de les sensibiliser à la prise en charge et à l'intégration d'une personne en situation de handicap. Les stagiaires de la formation Certificat de Spécialisation « Accompagnement et Intégration des Personnes en Situation de Handicap » sont aussi sensibilisés.

Démarche de projet

Sur l'ensemble des projets d'accessibilité, des projets de formation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et d'accueil des pratiquants sportifs qui ont lieu sur le site, le CREPS travaille en collaboration avec les partenaires suivants: le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil Général de Haute Garonne, la Mairie de Toulouse, CAP Emploi, l'AGEFIPH, la DRJSCS, les Fédérations de Sport Adapté et Handisport.

Une référente handicap au sein de l'établissement participe à l'ensemble des réunions de concertation proposées par ces partenaires.

Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

Le CREPS dispose de 4 fauteuils sportifs acquis en 2006. Au regard du nombre important de formations et d'événements mis en place et/ou accueillis par le CREPS, l'acquisition de 4 fauteuils supplémentaires semble nécessaire pour pouvoir continuer les mises en situation pédagogiques dans les formations et le prêt aux associations.

Toutes les infrastructures sont accessibles dans le CREPS sauf l'hébergement. Le CREPS ne peut donc pas encore accueillir des stages de 2 jours ou plus pour les personnes à mobilité réduite. Cependant, une solution est à l'étude afin d'aménager l'accès à un bâtiment d'hébergement. Ce projet est actuellement en cours de réalisation avec l'aide de la Mairie de Toulouse, du Conseil Général Haute-Garonne et du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

L'Entente Family Stade de Reims Athlétisme

**EFS REIMS
ATHLÉTISME**

Complexe sportif Georges Hebert

L'Entente Family Stade de Reims Athlétisme est une association qui souhaite sensibiliser les personnes en situation de handicap à la pratique de l'athlétisme. Le club ouvre ses portes à toutes personnes désireuses de pratiquer une activité physique et sportive.

Après avoir constaté une faible représentation de ce public en son sein, l'association a décidé de mener une action spécifique pour favoriser l'accueil de toutes les personnes en situation de handicap (personnes handicapées moteur, personnes handicapées mentales, personnes ayant des soucis de santé et qui rencontrent des difficultés à pratiquer: asthme, obésité, etc.).

L'objectif de l'association et de ses éducateurs sportifs est d'accompagner les pratiquants vers une pratique sportive régulière, adaptée, progressive et sécurisée.

Pour mener à bien ce projet, l'association dispose du complexe sportif Georges Hebert, notamment de son stade d'athlétisme et de sa salle de musculation.



Accueil : handicaps moteurs, visuels et intellectuels.
Activités : athlétisme (le complexe peut accueillir des personnes souhaitant pratiquer du football, du rugby, de la pétanque, du tennis et accéder à la piscine).

PORTEUR DE LA CONTRIBUTION

EFSRA

- Stade Georges Hébert -

25, rue Raymond Poincaré B.P. 21 - 51873 Reims Cedex 03

CONTACTS

Tél. 03 26 09 22 41 - Mail: contact@efsra.com



Accessibilité et continuité de la chaîne de déplacement

Le tramway est un moyen de transport simple pour les personnes handicapées qui souhaitent accéder au complexe sportif Georges Hebert. Depuis sa mise en service, le complexe voit d'ailleurs son niveau de fréquentation augmenter. Les personnes en situation de handicap peuvent l'utiliser de façon autonome pour se rendre sur le site d'activité. De plus, l'arrêt de tramway porte le même nom que celui du complexe et se situe à moins de 200 m de l'entrée. Le trajet Arrêt du tramway – complexe G.Hebert est aménagé de façon à ce que les personnes handicapées puissent s'y rendre facilement (bateau au niveau des passages protégés, largeur des trottoirs suffisante). Pour les personnes moins autonomes, il existe d'autres moyens de transport sur la commune tel que le service TREMA, un service de transport pour personnes handicapées. Le Complexe sportif Georges Hebert est connu par les conducteurs et les personnes qui utilisent ce service sont donc facilement acheminées vers le complexe sportif.

Le complexe dispose de places de stationnement adaptées situées à proximité de l'entrée. L'ensemble des cheminements est accessible avec des plans inclinés en pente douce. Les portes sont suffisamment larges pour permettre l'accès des personnes en fauteuil à l'ensemble des espaces. Les vestiaires, les sanitaires et les douches (barre d'appui et de plain-pied) sont entièrement adaptés aux personnes handicapées.



La piste d'athlétisme comporte plusieurs points d'entrées accessibles aux personnes en fauteuil. L'aire de lancer est également accessible. Dans la salle de musculation, les personnes handicapées peuvent accéder aux appareils de musculation.

Effectivité d'une pratique sportive pour les personnes handicapées



Le club accueille plusieurs personnes non-voyantes ou malvoyantes dans ses créneaux habituels. Le club accueille également des personnes issues des établissements spécialisés locaux (IME, les foyers de vie, les MAS) en organisant des après-midi découverte de l'athlétisme. Ces journées gratuites sont organisées environ 2 fois par mois et ont pour objectif de mener les personnes handicapées vers une pratique sportive plus régulière. Le club a créé une section handisport (affiliation FFH).

Formation à l'accueil et l'encadrement des personnes handicapées

Les éducateurs sportifs de l'association sont sur le terrain lors des séances avec les animateurs ou éducateurs spécialisés. Les éducateurs sportifs et les encadrants spécialisés s'entretiennent avant la mise en place de l'atelier afin d'organiser et d'adapter au mieux la séance d'athlétisme notamment selon la nature du handicap, les capacités et les difficultés de chacun. La formation CQH (Certificat de Qualification Handisport) sera bientôt suivie par un des éducateurs sportifs de l'association.

Matériel sportif adapté

Le club possède du matériel pédagogique permettant au public en situation de handicap de pratiquer en toute sécurité (exemple : poids pour le lancer en mousse, javelot en mousse, marteau adapté en plastique, médecine-ball adapté, etc.). Pour accueillir les personnes handicapées dans les meilleures conditions et développer les pratiques compétitives et de loisirs, l'association souhaite investir dans l'achat de handbikes et de joëlettes et du matériel de musculation spécifique puisque les appareils ne sont actuellement pas tous adaptés.



Pôle Ressources National Sport et Handicaps

Communication

Le club a communiqué auprès de l'ensemble des structures spécialisées locales (foyers de vie, maisons d'accueil spécialisé, association des paralysés de France). Affiliée à la Fédération Française Handisport, l'association est en contact régulier avec le mouvement Handisport local (Reims Handisport et le Comité Régional Handisport Champagne-Ardenne). L'affiliation handisport de l'association permet notamment de couvrir les adhérents, de les orienter (pour les regroupements, compétition Handisport), et de bénéficier de la communication de la FFH (le club est notamment inscrit sur la base de données « Ou pratiquer ? » de la Fédération Française Handisport). Le club est également inscrit sur le Handiguide des Sports.

Démarche de projet

L'objectif premier du projet de l'association est de rendre la pratique accessible à tous. Pour ce faire, voici les différentes étapes du projet de l'association :

- vérification de l'accessibilité du site et de la pratique;
- prise de contact avec les différentes structures spécialisées (foyers de vie, maisons d'accueil médicalisé, hôpitaux et services de rééducation);
- réunions avec les référents des structures;
- élaboration de séances adaptées;
- accompagnement des personnes vers une adhésion (gestion de l'accueil, des transports);
- intégration au sein de l'association.

Le projet permet aujourd'hui de compter parmi les licenciés du club, des personnes en situation de handicap, qui sans cette démarche, n'auraient certainement jamais poussé les portes du club.



Difficultés rencontrées, points de vigilance et facteurs de réussite

La principale difficulté est le manque de moyens financiers pour adapter parfaitement la pratique et la rendre accessible au plus grand nombre. En effet, l'acquisition de fauteuils d'athlétisme représentent un réel investissement financier.

Par ailleurs, la pratique de la course avec un fauteuil manuel classique est compliquée pour les personnes handicapées qui ont la crainte d'endommager leur matériel de vie quotidienne.

Le partenariat avec les structures spécialisées a permis au club de communiquer plus facilement avec ce public parfois difficilement accessible.

L'accueil des personnes handicapées a aussi permis au club de mieux identifier dans des situations réelles les points à améliorer en termes d'accessibilité, au sein de l'association et sur le site de pratique.

Complexe sportif Georges Hebert

ANNEXE - LISTE DES 44 CONTRIBUTEURS

Aéro-club ASPTT « Côte de Nacre » - Handivol
ASPTT GRAND LYON
Association A TOUT CRIN
Association du centre équestre de Thônes
Association « equit'aide »
Association Halt Enfance Loisirs Handicap
Association HCE13
Association Pole Européen des arts du cirque
Association Rando-Plaisirs
Association Sensation Large
Canoë Kayak Fontenay le Comte
Centre Aéronautique de Beynes Thiverval
Centre Athlétique Haltérophilie Club de Berck sur Mer
Centre équestre - Ecurie du manoir
Centre Helene Borel
Centre Omnisports Pierre Croppet
Cercle des Nageurs de Dole et de sa Région
Cercle Nautique des Corbières
Club Nautique de Nice
CMRRF de Kerpape
Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Atlantiques

Comité Départemental Handisport du Tarn
Comité Départemental Handisport des Hauts-de-Seine
Comité Départemental Sport Adapté du Tarn
Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole
Communauté de Communes du Jarnisy
Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud
Commune d'Yssingeaux
Conseil Général de Seine-Maritime
CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées
Entente Family Stade de Reims Athlétisme
Espace d'Animation Sportive et Interdisciplinaire
Fédération Française de Ski Nautique
Mairie d'Arques
Mairie de La Chapelle Saint Luc
Mairie de Noyelles les Vermelles
Mairie de Saint Venant
Mairie de Villeneuve d'Ascq
Perpignan Aviron 66
Station Cévennes
Tennis Club Municipal du Havre
Toulouse Université Club section aviron
Ville de Saint Laurent Blangy
Yachting Club de Nancy



Créé depuis 2003, le Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH) est implanté au sein du CREPS du Centre. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (MSJEPVA) en matière de « sport et handicaps ».

Le Pôle Ressources a pour vocation de développer, faire connaître et valoriser les pratiques sportives pour les personnes handicapées. Il est un lieu d'étude, de conseil et d'expertise à la disposition des acteurs et référents sportifs. Il s'adresse également à tous les organismes qui sollicitent des informations ou des conseils dans ce domaine.

Chargé de mettre en œuvre des outils de diffusion de la connaissance, le Pôle Ressources National est conçu pour animer les réseaux d'acteurs, mutualiser les projets et valoriser les expériences.

La publication de la collection « *accessibilité des équipements, espaces, sites et itinéraires sportifs* » répond à ces objectifs.

Contacts :

Pôle Ressources National Sport et Handicaps

CREPS du Centre

48, avenue du Maréchal Juin

18000 BOURGES

Tel : 02 48 48 06 15

contact@prn-sporthandicaps.fr

Sites internet :

www.handicaps.sports.gouv.fr

www.handiguide.sports.gouv.fr

Mentions - Crédits Photos:

Les illustrations du document ont été proposées par les contributeurs.

Coordinateur du projet : Brieuc Mathorez (Chargé de mission PRNSH)

Ces documents sont téléchargeables gratuitement sur le site du PRNSH.

Parution du document – Novembre 2013 –

Déjà paru :



A paraître :

